Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

Rapport
d'activité
2021

Royaume du Maroc
Administration
des Douanes et
Impôts Indirects

المملكة المغربية
إدارة الجمارك
والضرائب
غير المباشرة

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS

Av. Annakhil, Hay Riad - Rabat - Maroc Tél. : +212 (0)5 37 57 90 00 Fax : +212 (0)5 37 71 78 00
Portail internet : www.douane.gov.ma Numéro économique : 080100 7000

EXTRAIT DU DISCOURS DE SA MAJESTÉ

[...]

Le deuxième volet porte sur la gestion de la crise pandémique et la poursuite de la relance économique.

[...] en dépit des effets inédits générés par la crise et le repli de l'économie mondiale, l'économie nationale connaît une embellie significative.

En effet, grâce aux mesures adoptées sous Notre impulsion, il est attendu qu'en 2021, le Maroc, si Dieu le veut, réalise un taux de croissance supérieur à 5,5%, ce qui constitue une performance inégalée depuis des années et compte parmi les plus élevées à l'échelle régionale et continentale.

[...]

De plus, certains secteurs comme l'industrie automobile, le textile, les filières électronique et électrique ont connu une hausse notable de leurs exportations.

Par ailleurs, malgré la crise et ses retombées, la confiance placée dans notre pays et dans le dynamisme de son économie se confirme et se consolide, comme l'attestent la hausse, jusqu'au mois d'août dernier, des investissements directs étrangers estimée à 16%, et l'augmentation des transferts des MRE qui a atteint environ 46% à la même période.

[...]

Tous ces indicateurs, Dieu soit loué, portent à l'optimisme et à l'espoir, renforçant la confiance des citoyens et des ménages et stimulant l'esprit d'initiative chez les opérateurs économiques et les investisseurs.

De son côté, l'État poursuivra cet effort national, notamment à travers l'investissement public, l'appui apporté aux entreprises et l'adoption de mesures incitatives en leur faveur.

Dans ce contexte positif, nous devons demeurer réalistes et poursuivre notre action avec responsabilité et patriotisme, loin de tout pessimisme et à l'écart d'une certaine rhétorique négativiste.

[...]

Extrait du discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 1ère année législative de la 11ème législature

Rabat, le 08 octobre 2021

MOT DE NABYL LAKHDAR

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après une année 2020 perturbée par le déclenchement de la pandémie, impliquant une baisse de l'activité douanière, l'année 2021 a connu une reprise économique malgré l'imposition de restrictions épisodiques liées aux nouveaux variants de la COVID-19.

Les réalisations douanières en cette année ont retrouvé leur niveau de 2019, voire l'ont dépassé. C'est le cas des recettes qui ont dépassé les 111 milliards de DHs, des déclarations en détail avec plus de 1,5 millions de déclarations et des recettes additionnelles suite au contrôle qui ont atteint 5,4 milliards de DHs.

En termes de facilitation et de simplification des procédures et des démarches, le délai de dédouanement a été réduit substantiellement (-18% à l'import et -25% à l'export) permettant ainsi à plus de 50% des opérations d'import d'obtenir la mainlevée en moins de 4 heures.

Cette année a été marquée également par la consolidation des avancées en matière de dématérialisation et de digitalisation. On peut citer à ce sujet le paiement électronique qui a couvert 93% des créances douanières, la refonte de la déclaration provisionnelle, la dématérialisation de la délivrance des certificats d'origine ...

Profitant de l'allègement des contraintes sanitaires, l'ADII a redynamisé en 2021 son action d'accompagnement et de conseil aux entreprises. Plusieurs accords et conventions ont été scellés avec des partenaires publics et privés. Des conseillers clients ont été aussi désignés pour accompagner les entreprises opérant dans les principaux secteurs d'activités.

En termes de lutte contre les fraudes et de réduction de l'informel, en plus de son action quotidienne qui a débouché sur des saisies importantes de stupéfiants et de marchandises de contrebande et de contrefaçon, la douane a accompagné les opérateurs jadis travaillant dans l'informel pour se convertir à l'importation régulière des marchandises qu'ils commercialisent. Dans ce cadre, elle a contribué activement à la mise en place de la zone d'activités commerciales de Fnideq dont le lancement est prévu au cours du second trimestre 2022.

En interne, l'année 2021 a été caractérisée par la mise en application du nouveau statut du personnel de l'ADII, le recrutement de 350 cadres et agents et la réalisation de plus 53 mille Jours/Homme/Formation et ce, malgré les restrictions sanitaires. Sans oublier le renforcement de la dimension « Genre » grâce à la nomination de femmes à la tête de plusieurs directions territoriales, dont une nommée Directrice Régionale pour la première fois dans l'histoire de la douane marocaine.

Toutes ces réalisations et d'autres encore, que je vous laisse découvrir dans ce rapport, sont le fruit de la mobilisation de l'ensemble du personnel douanier et de nos partenaires que je tiens à remercier et inciter à davantage d'effort au service de notre Pays et notre économie.

Très bonne lecture.

SOMMAIRE

Chiffres-clés 2021 8

Panorama des faits et événements marquants 2021 10

Consolidation des recettes douanières 14

Facilitation et dématérialisation 16

Accompagnement des entreprises 20

Contrôle basé sur les technologies 24

Lutte contre les trafics illicites 28

Fiscalité douanière 32

Coopération internationale 36

Capital humain 42

Gouvernance et qualité de service 46

Zoom sur les Régions 50

Douane en chiffres 72

CHIFFRES-CLÉS 2021

DÉDOUANEMENT

	Import		Export	
DÉLAI DE DÉDOUANEMENT	8h15 [2021]	-1H47	2h23 [2021]	-48MN
	10h02 [2020]		3h11 [2020]	
VISITES PHYSIQUES	16.0% [2021]		10.0% [2021]	
	14.6% [2020]		11.1% [2020]	

1 474 819 DUM

+ 50% ▲ 1,5 M

1 M

(2020) (2021)

50 %

des DUM dont la mainlevée a été éditée en moins de 4h

RECETTES

111.2 MMDH

RECETTES

+ 22% ▲ 111 MMDH

91 MMDH

(2020) (2021)

Réalisation/Prévision LF 2021 : 115%

5.4 MMDH

Recettes additionnelles suite aux différents contrôles douaniers

+21%

4.45 MMDH

5.4 MMDH

(2020) (2021)

93 %

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

[70% EN 2020]

STUPÉFIANTS & CIGARETTES

36 TONNES
CANNABIS
[84 tonnes **en 2020**]

10 KG
DROGUES DURES
[59 kg **en 2020**]

2,4 TONNES
MAASSEL
[35 tonnes **en 2020**]

760 MILLE UNITÉS
CIGARETTES
[3 Millions **en 2020**]

27 000 UNITÉS
COMPRIMÉS PSYCHOTROPES
[80 000 **en 2020**]

RELATION CLIENT

1,7 JOURS
Délai moyen de traitement des requêtes
[1,6 **en 2020**]

76 %
Taux de satisfaction des usagers
[71% **en 2020**]

RESSOURCES HUMAINES

5 703
agents au 31.12.2021

24 %
Taux de féminisation

3,6 JOUR/AGENT
Durée moyenne de formation continue

141
Récompenses
119 encouragements
22 notes de félicitation

LABELLISATION DOUANIÈRE

103 SOCIÉTÉS
EXPORTATEURS AGRÉÉS

COOPÉRATION

5
Accords de libre échange révisés

PANORAMA

FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2021

RECETTES DOUANIÈRES

Un record absolu a été atteint en 2021 : les services douaniers ont recouvré 111,2 milliards de dirhams soit + 10,1 MMDH par rapport au dernier record enregistré en 2019.

APPROCHE GENRE

Une action essentielle du programme « genre » de l'ADII a été concrétisée en 2021 avec la nomination de cinq femmes au poste de Directeur dont la toute première femme Directeur Régional de l'histoire de la Douane.

DÉMATÉRIALISATION ET SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

La digitalisation des process, qui est au cœur de la modernisation des procédures douanières, progresse toujours. La Douane y a travaillé en 2021 de concert avec ses partenaires et en particulier Tanger Med et Portnet.

Un pas supplémentaire a également été fait, durant l'exercice passé, en matière de simplification des procédures en réduisant les exigences documentaires pour différentes formalités douanières.

EVÈNEMENTIEL

L'Institut de Formation Douanière a abrité les 26 et 27 mai 2021 une rencontre scientifique autour du thème « Exécution des jugements rendus au profit de l'Etat et des personnes de droit public : garanties, difficultés et enjeux », initiée par l'ADII et organisée par l'Institution du Médiateur du Royaume en partenariat avec l'Autorité Judiciaire et la Présidence du Ministère Public.

CONTRÔLE DOUANIER

Le contrôle douanier sous toutes ses formes a enregistré des progrès notables et a indéniablement participé à l'amélioration du climat des affaires et à la génération de recettes douanières supplémentaires de 5 394,8 MDH.

De nouvelles niches ont été pour la toute première fois explorées en 2021 : ventes en ligne, réseaux sociaux, magasins de dépôt - vente ...

CONTRÔLE DOUANIER ÉTENDU À LA VENTE EN LIGNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Par loi n°12.18 du 14.06.2021, la Douane est investie d'une mission nouvelle se rapportant à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'ADII est désormais habilitée à agir en tant qu'autorité de contrôle et de supervision du commerce des pierres précieuses et des œuvres d'art. Il lui incombe de vérifier la mise en application, par les opérateurs du secteur, des dispositions de ladite loi et leur respect des engagements prescrits.

PARTENARIATS

2 conventions et un accord-cadre conclus en 2021

- 15 mars 2021 : signature d'un accord-cadre entre l'ADII et l'AMICA.
- 29 avril 2021 : conclusion d'une convention de partenariat entre l'ADII et Bank Al Maghrib.
- 28 septembre 2021 : signature d'une convention-cadre entre l'ADII et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL

Bien qu'en période de pandémie, la mobilisation des douaniers demeure entière pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine national en luttant contre le trafic de pièces et articles faisant partie du patrimoine culturel, historique, géologique ou archéologique du Maroc.

Saisies de 2021

- Mise en échec, au sein d'un magasin et aire de dédouanement à Casablanca, d'une tentative d'exportation illicite de près de 200 kg d'ossements relatifs à des mâchoires, vertèbres, côtes et fémurs de vertébrés faisant partie du patrimoine géologique national.

- 580 kg de fossiles non déclarés, destinés à l'exportation, ont été interceptés par des éléments douaniers au port de Casablanca (partie de squelette et colonne vertébrale de mosasaure, ammonites originales et trilobites originaux).

CONSOLIDATION DES RECETTES DOUANIÈRES

Malgré la persistance de la pandémie de la Covid-19 et les contraintes induites par la crise sanitaire, les recettes douanières ont atteint en 2021 un record jamais égalé. Elles se sont établies à 111,2 milliards de DH marquant ainsi une hausse d'environ 20 MMDH ou +22% par rapport à 2020. En termes des recettes du budget général de l'Etat, les réalisations ont en outre dépassé les prévisions de la loi de finances 2021 d'un peu plus de 14 % ou +12,9 MMDH.

Au cours de l'année 2021, la Taxe sur la Valeur Ajoutée a représenté 58% du montant global des recettes budgétaires, suivie de la Taxe intérieure de consommation avec une part de 29,57%, et du droit d'importation (11,12 %).

Sur les 4 dernières années, les recettes au titre du droit d'importation ont connu une progression moyenne positive de 7,6% avec un pic enregistré en 2021 (+2,4 MMDH ou +26%).

Au cours de la même période, la TVA a vu sa part dans les recettes budgétaires osciller autour de 58% et a affiché une progression moyenne annuelle d'environ 5% avec un accroissement de 25 % ou +11,9 MMDH enregistré en 2021 par rapport à 2020.

Après 3 ans de régression continue de près de 500 MDH par an, la redevance GAZODUC a rompu avec sa tendance baissière enregistrant en 2021 une progression de 68% ou + 308,8MDH, représentant une part moyenne de 0,8% des recettes budgétaires.

La TIC a également connu en 2021 une évolution positive de près de 15% ou +3,9 MMDH représentant une part de 29,53% des recettes budgétaires, en progression moyenne annuelle de 3,9% durant les quatre dernières années.

Répartition des recettes budgétaires par rubrique
Année 2020-2021

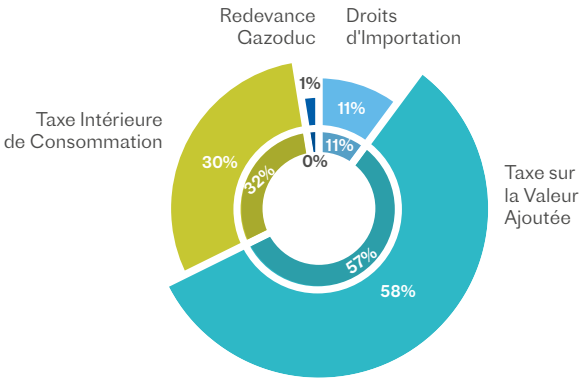

*Anneau interne : **2020** | Anneau externe : **2021***

DES RECETTES DOUANIÈRES EN HAUSSE

Les recettes de la TVA ont augmenté de 25%, atteignant 60,5 milliards de DH contre 48,6 milliards de DH en 2020. Cette hausse est due principalement à la hausse de 43 % ou +3,1 milliards de DH des recettes de la TVA sur les produits énergétiques accentuée par l'augmentation de 21 % ou +8,9 milliards de DH des recettes sur les autres produits notamment ceux générateurs de recettes tels que les voitures qui ont augmenté de 54 %.

Evolution des recettes douanières par rubrique sur les cinq dernières années *(En MMDH)*

RUBRIQUES (En MMDH)	Droits constatés						Droits payés			
	2017	2018	2019	2020	2021	Var en %	2019	2020	2021	Var en %
Droits d'importation (DI)	**8,6**	**9,5**	**9,6**	**9,3**	**11,7**	**25%**	**9,4**	**9,2**	**11,6**	**26%**
Taxe Intérieure de Consommation (TIC) dont :	**27,4**	**28,3**	**29,9**	**27,4**	**31,0**	**13%**	**29,4**	**26,9**	**30,8**	**15%**
▸ TIC sur les produits énergétiques	15,7	15,7	16,6	14,4	16,4	13%	16,3	13,9	16,7	20%
▸ TIC sur les tabacs manufacturés	9,9	10,8	11,3	11,0	12,2	11%	11,2	11,1	11,8	6%
▸ TIC sur les autres produits	1,7	1,8	1,9	2,0	2,4	22%	1,9	1,9	2,4	24%
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont :	**51,4**	**54,7**	**56,1**	**49,0**	**61,1**	**25%**	**54,4**	**48,6**	**60,5**	**25%**
▸ TVA sur les produits énergétiques	8,5	9,9	9,8	7,3	10,4	41%	9,6	7,2	10,3	43%
▸ TVA sur les autres produits	42,9	44,8	46,3	41,7	50,7	22%	44,8	41,4	50,3	21%
Redevance Gazoduc	**1,0**	**1,5**	**1,0**	**0,5**	**0,8**	**68%**	**1,0**	**0,5**	**0,8**	**68%**
TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	88,8	94,5	97,1	86,6	105,0	21%	94,6	85,6	104,3	22%
Recettes affectées aux comptes spéciaux de trésor	**5,3**	**5,6**	**5,9**	**5,2**	**6,1**	**19%**	**5,7**	**5,1**	**6,2**	**22%**
Recettes transférées à d'autres organismes	**0,6**	**0,7**	**0,7**	**0,7**	**0,8**	**13%**	**0,7**	**0,7**	**0,8**	**16%**
TOTAL DES RECETTES DOUANIÈRES	94,7	100,8	103,7	92,5	111,9	21%	101,1	91,3	111,2	22%

** Depuis le 1er janvier 2019, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects comptabilise ses recettes en droits encaissés et ce, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances.*

Les recettes encaissées au titre de la redevance du GAZODUC se sont établies à 763,4 MDH (0,8 milliards de DH), en hausse de 68% par rapport à l'année 2020. Ce résultat est attribué à l'augmentation du volume du gaz transitant par le gazoduc, atténué par le recul du prix du gaz.

Quant à la TIC, elle a enregistré une progression de 15% par rapport à l'année précédente compte tenu principalement de la hausse des recettes des produits énergétiques de 20% ainsi que celles des tabacs manufacturés de 6 %.

RECETTES ADDITIONNELLES SUITE AU CONTRÔLE, LA TENDANCE HAUSSIÈRE SE POURSUIT

En dépit de la crise sanitaire, les recettes en droits et taxes additionnels se sont élevées à 5,394 MMDH enregistrant une augmentation de 21% (ou + 944,60 MDH) par rapport aux réalisations de 2020.

Les recettes relatives aux redressements suite au contrôle de la valeur constituent la source principale d'alimentation de ces recettes à hauteur de 75%.

Les recettes générées suite au contrôle a posteriori (CAP) ont, quant à elles, atteint 837 MDH représentant 15,51% des recettes additionnelles en enregistrant une augmentation de 190% (ou + 405 MDH) par rapport à 2020.

Le contrôle immédiat hors contrôle de la valeur, pour sa part, a généré un montant de 415 MDH représentant 7,71% des recettes additionnelles en augmentation de +184% par rapport à 2020.

Par ailleurs, la fermeture des frontières a impacté les recettes liées au contrôle des voyageurs, qui ont poursuivi leur trend baissier pour la 2ème année consécutive pour s'établir à 49 MDH en baisse de -21% par rapport à 2020 et de -64% par rapport à 2019.

Evolution des recettes additionnelles par type de contrôle (2019-2021)

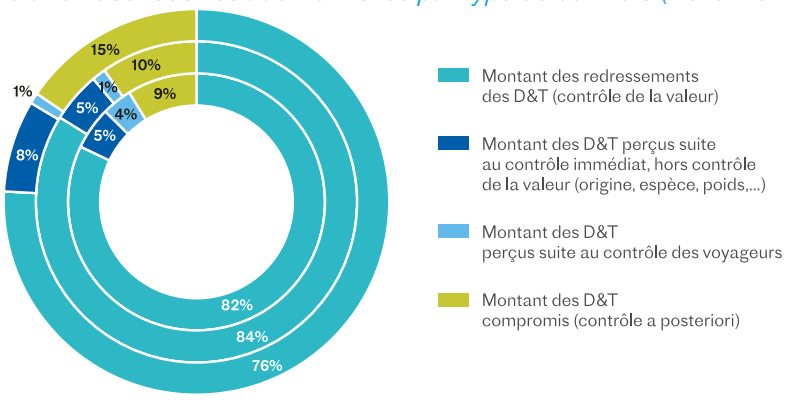

*Anneau interne : **2019** | Anneau central : **2020** | Anneau externe : **2021***

FACILITATION ET DÉMATÉRIALISATION

Pleinement consciente de son rôle économique, la Douane s'est engagée de longue date dans la voie de la simplification des procédures douanières et de la dématérialisation de ses process et services.

En 2021, profitant de l'engouement pour le digital favorisé par la pandémie, tous les efforts ont été déployés et les énergies mobilisées pour poursuivre cette dynamique de transformation et contribuer à la reprise de l'activité économique nationale.

DÉMATÉRIALISER POUR MIEUX SIMPLIFIER

La déclaration provisionnelle dématérialisée

Facilité accordée aux entreprises pour leurs opérations similaires et fréquentes et dont les quantités et valeurs des marchandises ne sont pas connues à l'avance, la déclaration provisionnelle, bien qu'informatisée, est l'un des rares supports déclaratifs non dématérialisé qui a été digitalisée en 2021.

Outre des bénéfices liés à la simplification, à la fluidité et au contrôle des flux, la dématérialisation de la déclaration provisionnelle permet aux opérateurs économiques concernés de disposer d'outils de suivi assurant une meilleure visibilité et traçabilité de leurs opérations et offre aux douaniers plus de facilité de contrôle et de suivi de celles-ci.

Afin de faciliter l'appropriation de la nouvelle procédure de gestion des déclarations provisionnelles, une démarche participative et consensuelle a été adoptée avec les associations professionnelles, opérateurs et transitaires concernés à travers :

- l'organisation de plus d'une trentaine d'actions de communication et de formation au profit des clients cibles ;
- la mise en place d'une boîte électronique (nouvelleprovisionnelle@douane.gov.ma) dédiée à l'assistance des opérateurs ;
- la mise en place d'une assistance personnalisée pour les grands comptes et les secteurs stratégiques.

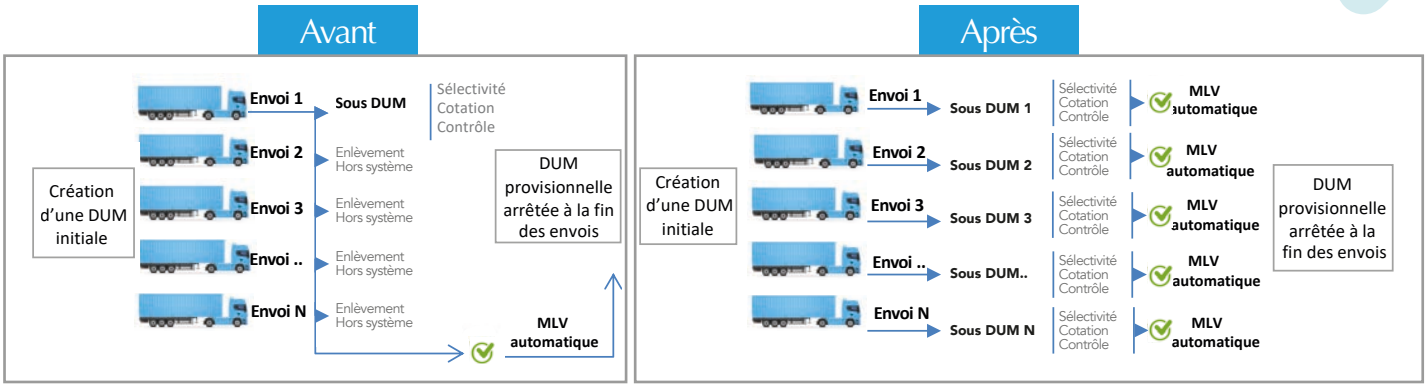

Dématérialisation de la demande de visite à domicile

Opérationnelle depuis le mois de juin 2021, la demande numérisée de la visite à domicile est un nouveau module intégré au niveau du système de dédouanement BADR. Grâce à cette nouvelle fonctionnalité, tout opérateur économique a désormais la main pour enregistrer une demande de visite à domicile permanente ou ponctuelle pour les déclarations souscrites sous les régimes d'import dont le résultat de sélectivité est affiché et le contrôle non encore clôturé.

D'un point de vue pratique, la demande est prise en charge par l'agent douanier et un mail de notification est envoyé à l'opérateur dès son traitement. La suite du circuit de dédouanement de la déclaration objet de la demande s'effectue selon le processus habituel.

Dématérialisation de la délivrance des certificats d'origine

Menée à bien en octobre 2019, la première phase du chantier de dématérialisation des certificats d'origine (CO) ayant permis le dépôt en ligne des demandes de CO, a été suivie d'une seconde consistant en la dématérialisation en janvier 2021 de la délivrance du CO relatif aux exportations des produits échangés dans un cadre préférentiel avec l'UE, l'AELE, la Ligue Arabe, la Turquie et les pays signataires de l'Accord d'Agadir.

Cette évolution rend désormais possible, pour l'exportateur, l'édition et l'authentification du certificat d'origine préalablement accepté et attesté par la Douane.

La dématérialisation de la délivrance des CO est ainsi de nature à épargner aux opérateurs économiques le déplacement aux bureaux d'exportation pour visa et contrôle d'usage et à leur procurer ainsi un gain de temps et de coûts pour leurs opérations d'export.

Certificats d'origine délivrés par procédé électronique entre le 12.01 et le 31.12.2021

Type de certificat	Nombre de certificats
Certificat d'origine EUR	253 401
Certificat d'origine EUR-MED	20 068
Certificat d'origine arabe	8 843
Certificat d'origine Emirats Arabes Unis	327
TOTAL	282 639

Une version mobile de Diw@nati enrichie de nouvelles fonctionnalités

Depuis son déploiement en novembre 2020, la plateforme digitale Diw@nati évolue pour proposer aux Chefs d'entreprises un espace douanier digital les renseignant, à tout moment et de manière instantanée, sur le déroulement de leurs opérations en douane pour mieux en assurer le suivi. Accessible sur le web en mode responsive design (smartphone, tablette et ordinateur), ce service est, depuis juin 2021, disponible également en version mobile téléchargeable gratuitement sur App Store et Google Play Store.

Diw@nati s'est par ailleurs enrichie d'une nouvelle rubrique « e-documents » offrant aux utilisateurs la possibilité de rechercher, consulter et télécharger, dans un premier temps, quatre types de documents douaniers : les déclarations en douane (DUM), les fiches de liquidation des droits et taxes, les quittances de paiement et les certificats de décharge des comptes en régimes économiques en douane (RED).

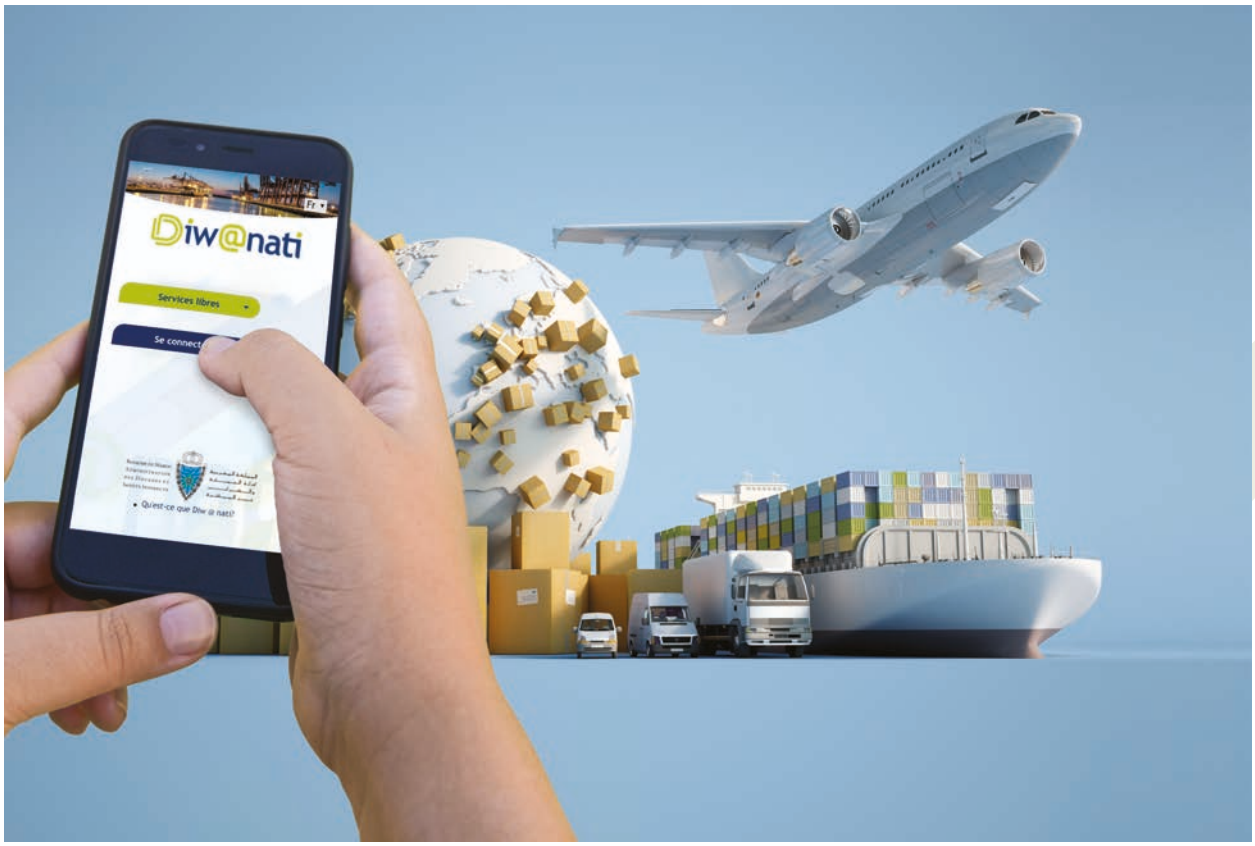

Les mécanismes de lutte contre la contrefaçon digitalisés

L'année 2021 a également été marquée par la dématérialisation du processus de gestion des demandes de suspension de mise en libre circulation des marchandises soupçonnées être contrefaites.

Depuis le mois d'août 2021, les titulaires de marques ou leurs mandataires ne sont plus tenus de déposer physiquement leur demande de suspension après l'avoir enregistrée sur le système BADR. Une nouvelle fonctionnalité a été mise en service leur permettant d'insérer les documents exigés sur ledit système au moment-même de l'enregistrement de leur requête.

FACILITER LE DÉDOUANEMENT

Allègement des exigences documentaires

Dans le cadre de son chantier permanent d'allègement des exigences documentaires, l'ADII a continué à œuvrer dans ce sens au cours de l'année 2021 en procédant à la suppression de plusieurs documents supplémentaires jusque-là requis. Les opérateurs économiques sont ainsi dispensés de présenter aux services douaniers :

- L'avis d'exportation nécessaire au remboursement de la TVA prévu par le code général des impôts pour le cas des produits livrés à l'exportation, remplacé par un échange électronique de données entre les systèmes d'information de l'ADII et de la Direction Générale des Impôts. Etant précisé que la formalité de visa de l'avis d'exportation a été également supprimée en concertation avec la DGI ;

- L'avis favorable du Ministère de la ressource pour la franchise accordée à l'importation de dons par les œuvres de bienfaisance ; seul est dorénavant requis l'avis favorable du département de l'Entraide Nationale ;

- Une copie de la déclaration d'exportation et de la quittance de paiement du droit d'importation pour les demandes de remboursement dans le cadre du Drawback ;

- L'autorisation préalable de refoulement des marchandises déclarées à l'importation et non admises au titre d'une réglementation particulière ; l'autorisation d'annulation de la déclaration unique de marchandises (DUM) concernée faisant dorénavant et en même temps office d'autorisation de refoulement.

Optimisation de la procédure d'octroi et de gestion des autorisations RED

Les régimes économiques en douane (RED) ont pour vocation de favoriser la compétitivité de l'entreprise exportatrice et de contribuer au renforcement du tissu industriel international.

Dans le cadre de l'optimisation des opérations effectuées sous RED, une nouvelle approche a été adoptée par la Douane en 2021, basée sur une logique de confiance et de responsabilisation du soumissionnaire et de la caution sur le principe de l'autorisation préalable. Dans cette optique, l'autorisation préalable d'opérer sous RED a été supprimée ainsi que 18 autorisations préalables exigées pour certaines opérations sous RED.

Refonte de la procédure de dédouanement des produits locaux soumis à TIC

Dans le but d'accélérer le processus d'enlèvement des marchandises et d'assouplir les formalités de dédouanement des limonades, boissons non alcoolisées, eaux naturelles, bières, pneumatiques et chapes en caoutchouc produits localement et soumis à la Taxe Intérieure de Consommation (TIC), l'ADII autorise les producteurs locaux en la matière, depuis le mois de juin 2021 et de concert avec la profession, à réaliser leurs opérations de dédouanement sous couvert de la déclaration simplifiée, et non sous couvert de déclarations provisionnelles.

Ainsi, l'enlèvement des produits en question s'effectue sur la base d'un document commercial ou de transport permettant leur identification (bons de sortie, bons de livraison, etc.).

Facilité de cautionnement des droits et taxes

Autorisée en 2020 pour les marchandises importées sous le régime de l'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif, la facilité d'asseoir le montant de la garantie exigée en prenant en considération le traitement préférentiel prévu par les accords commerciaux ou de libre-échange a été étendue en 2021 à l'ensemble des régimes suspensifs de droits et taxes. L'objectif recherché étant d'alléger les charges financières des entreprises exportatrices au titre du cautionnement de leurs opérations sous régimes économiques en douane.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Dans un contexte encore marqué par la pandémie, la Douane s'est attachée, au cours de l'année 2021, à faire porter son effort sur l'écoute, le conseil et l'accompagnement des entreprises tout en renforçant les actions de partenariat et de collaboration avec les différents acteurs du commerce extérieur national.

DYNAMISATION DU RÉGIME DE L'ENTREPÔT PRIVÉ BANAL

Pour l'amélioration de la compétitivité logistique du Royaume et le renforcement de son positionnement comme hub logistique régional, des solutions adaptées de stockage sous douane constituent un atout majeur. C'est cette logique qui sous-tend la création du régime douanier de l'entrepôt privé banal (EPB) habilitant les logisticiens à entreposer des marchandises en suspension des droits et taxes pour le compte de tiers.

Soucieuse de dynamiser et de promouvoir davantage l'EPB, l'ADII a procédé en 2021 à une clarification et une simplification des modalités d'octroi et de fonctionnement de ce régime permettant aux opérateurs de constituer des magasins de stockage avancés destinés à des industriels locaux ou à l'exportation.

EXTENSION DE LA FACILITÉ DE CESSION SANS FORMALITÉS AUX PRODUITS DE LA MER

Dans le dessein d'encourager l'activité des exportateurs de produits de la mer, la Douane a étendu dès le mois d'avril 2021 au profit de cette frange d'opérateurs, la facilité de cession sans formalités initialement accordée aux exportateurs de fruits et légumes.

S'ajoute à ce nouvel avantage, et pour les deux secteurs précités, la possibilité de s'approvisionner en emballages placés sous régimes économiques en douane (Entrepôt Privé Banal, Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif et Admission Temporaire).

MISE EN PLACE DE NOUVELLES ZONES D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE

La création de Zones d'Accélération Industrielle contribue à l'attrait des investissements étrangers et au développement de l'activité économique nationale. L'ADII, aux côtés d'autres acteurs publics et privés, a accompagné la mise en place en 2021 de trois nouvelles zones sises à Bouknadel, Ain Cheggag et Tanger-Tech destinées à accueillir des entreprises opérant dans divers secteurs (textile/cuir, industries alimentaires, chimie/parachimie, automobile, aéronautiques, énergies renouvelables, matériaux de construction, métallurgie, électronique ...).

DES CONSEILLERS-CLIENTS POUR UN ACCOMPAGNEMENT « SUR MESURE »

Insufflant une nouvelle dynamique à son dispositif de gestion de la relation client, la Douane a, en 2021, intégré dans sa démarche de proximité le conseil aux entreprises.

Ce ne sont pas moins de 40 « Conseillers-Clients », sélectionnés parmi des responsables douaniers dotés d'une expertise confirmée dans près d'une vingtaine de domaines clés de l'activité douanière, que l'ADII met à la disposition des groupements professionnels et des entreprises de toute taille. Le but étant de leur apporter, à leur demande, un conseil et une assistance personnalisés et de leur proposer, selon leur secteur d'activité, les solutions les plus adaptées à la nature de leurs opérations et à leurs éventuelles contraintes.

DE NOUVELLES CONVENTIONS SCELLÉES AVEC LES PARTENAIRES PRIVÉS ET INSTITUTIONNELS

Avec Bank Al Maghrib

Le 29 avril 2021, la Douane et Bank Al Maghrib ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur coopération.

Ce cadre formalise l'échange de données et la mutualisation d'expériences entre les deux parties et prévoit le partage d'expertise en matière de développement de compétences en statistiques et gestion des données. Il permet en outre la réalisation conjointe d'études et de travaux de recherche à caractère économique et financier.

Avec l'AMICA

Œuvrer par des actions coordonnées pour accompagner les entreprises du secteur dans leur processus de développement, convenir et mener des actions communes et évaluer leur impact en particulier sur le secteur et ses acteurs figurent parmi les objectifs que se sont fixées la Douane et l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce Automobile à travers la signature d'une convention de partenariat actée en mars 2021.

Avec l'AMEE

Marquant son adhésion au pacte de l'exemplarité de l'Administration publique en matière d'efficacité énergétique, l'ADII a conclu, le 28 septembre 2021, une convention-cadre de partenariat avec l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique.

Cette convention vise à mettre en place les mesures permettant de réduire la consommation et les dépenses énergétiques associées au niveau de la Douane moyennant des aménagements des bâtiments douaniers et des actions de sensibilisation et de formation sur l'efficacité énergétique.

L'ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE DE DONNÉES PUBLIC – PUBLIC, UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT

Avec l'ONICL

Fruit d'une collaboration entre l'ADII et l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses, un nouveau système d'échange électronique, via le guichet unique PortNet, a été mis en place en 2021. Il vise la dématérialisation de la procédure d'importation des céréales et des légumineuses.

Opérationnel depuis octobre 2021, ce circuit électronique permet l'échange, entre les deux institutions, du récépissé de dépôt délivré par l'ONICL et de l'attestation d'importation délivrée par les services douaniers.

Avec TMPA

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Simplification des Procédures et afin d'accélérer le passage en douane des marchandises au port de Tanger-Med, l'ADII a mis en service en 2021, en collaboration avec l'Autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), des circuits d'échanges électroniques de données diverses dont principalement :

- Les bulletins d'entrée et de sortie pour Tanger Free Zone, MEDHUB et Tanger Automotive City ;
- Les autorisations de mouvement portuaire à l'import et l'export ;
- Les informations relatives au contrôle de transit et à la confirmation d'arrivée.

CONTRÔLE BASÉ SUR LES TECHNOLOGIES

Avec une reprise plus soutenue des flux commerciaux en 2021, la Douane a mis à profit son arsenal numérique pour maîtriser l'accroissement des échanges, cibler davantage les opérations à risques et mieux structurer son dispositif de contrôle, basé sur l'analyse des données recueillies via les systèmes douaniers et le recoupement des informations échangées avec les partenaires.

MIEUX EXPLOITER LA DATA POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA SOUS-FACTURATION

L'actualisation sur système des indicateurs d'appréciation, en collaboration avec les différentes associations professionnelles, l'échange informatisé des données avec les douanes étrangères et l'élaboration d'études sectorielles par les inspecteurs de douane ont permis la réalisation en 2021 de résultats positifs en terme de redressements de valeur. Ces derniers sont passés de 12,7 MMDH en 2020 à 13,4 MMDH en 2021, en augmentation de 6%.

RÉSULTATS POSITIFS DE L'EXPLOITATION DE LA DATA EN 2021

4,1

milliards de dirhams de droits et taxes redressés au titre de la valeur en 2021, contre 3,6 MMDH en 2020

212

millions de dirhams payés par les opérateurs au titre des droits et taxes sur les royalties en 2021, contre 144 millions de dirhams en 2020

183

avis de fraude traités grâce aux nouvelles fonctionnalités offertes par BADR

CONTRÔLER MOINS MAIS CONTRÔLER MIEUX GRÂCE À UN MEILLEUR SYSTÈME DE SÉLECTIVITÉ

Le système de sélectivité automatique a connu en 2021 la mise en place d'un triple circuit de contrôle conformément aux standards internationaux. Cette nouvelle démarche, fondée sur la notion de circuit vert, orange et rouge a permis de mieux identifier les risques inhérents aux différentes opérations douanières et d'orienter l'intervention physique des agents aux cas de fraude avérés.

Adossé à ce système de sélectivité, le contrôle de la mainlevée, initié dès l'édition automatisée de la mainlevée sur les marchandises, a abouti à un taux de non-conformité avéré de 7% sur les 2750 déclarations de marchandises contrôlées.

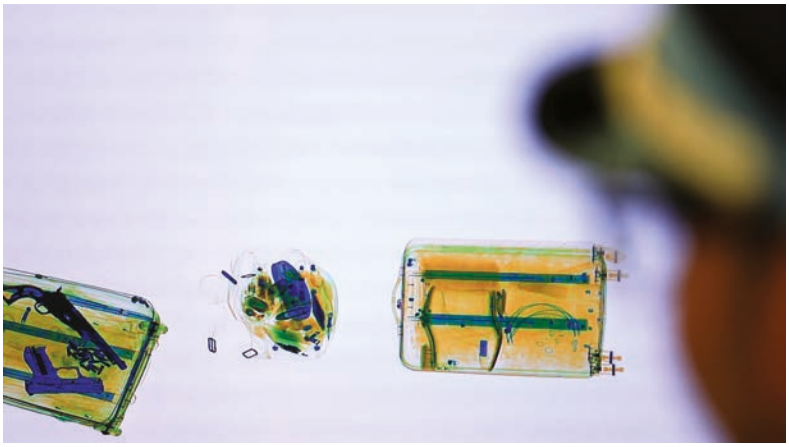

STATISTIQUES DE LA SÉLECTIVITÉ À L'IMPORT EN 2021

7% de déclarations soumises au circuit vert sans contrôle documentaire
77% de déclarations soumises au circuit orange avec contrôle documentaire
13% de déclarations soumises au circuit rouge initial (contrôle documentaire et visite physique)
3% de déclarations resélectées du circuit orange vers le circuit rouge, suite à des doutes résultants de l'étude documentaire

ASSURER UN CONTRÔLE NON INTRUSIF ET À DISTANCE EFFICACE

L'année 2021 a été marquée par le transfert du poste de coordination opérationnel (PCO) de l'Administration Centrale vers le siège de la Brigade Nationale des Douanes. Grâce au système de vidéosurveillance connecté aux différents postes frontaliers nationaux, le contrôle des opérations commerciales se fait à travers la visualisation des caméras installées dans les différents postes frontaliers, un moyen de contrôle non intrusif et à distance efficace qui permet d'assurer une harmonisation des méthodes d'intervention et de garantir la synergie des différents intervenants.

UNE COOPÉRATION ET UN ÉCHANGE DE DONNÉES ACCRU ENTRE L'ADII ET SES PARTENAIRES

Sous la houlette de l'Organisation Mondiale des Douanes, et suite à l'ouverture progressive des frontières en 2021, le Maroc a pris part à plusieurs opérations ciblant différents trafics illicites et fraudes douanières.

OPÉRATIONS CONJOINTES MENÉES AVEC L'OMD EN 2021

OPÉRATIONS	ACTION
DEMETER 7	Lutte contre les envois illicites de déchets et substances dangereuses traversant les frontières
PANGEA XIV	Lutte contre le trafic illicite des médicaments
GOALS	Lutte contre le trafic de drogues de synthèse à travers tous les moyens de transport, particulièrement le groupe de substances comprenant les amphétamines, la méthamphétamine et la MDMA (ecstasy)
PATHFINDER	Lutte contre la contrebande des produits du tabac et de leurs précurseurs, les équipements servant à les fabriquer et les usines illégales de fabrication de cigarettes
STOP II	Consacrée au blocage des mouvements transfrontaliers de produits pharmaceutiques, fournitures médicales illicites/contrefaites et faux vaccins de Covid-19
THUNDER 2021	Lutte contre le commerce illégal d'espèces de la faune et de la flore sauvages

La coopération interinstitutionnelle nationale a connu un coup d'accélération en 2021, avec un échange et des recoupements de plus en plus importants des informations économiques, financières et judiciaires sur les différentes catégories de redevables et présumés fraudeurs.

Dans ce sens, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière a mis à la disposition de l'ADII un accès aux e-services « MOHAFADATI », notamment ceux relatifs aux certificats de propriété et au plan de cadastre.

CHIFFRES DES ÉCHANGES D'INFORMATION AVEC LES PARTENAIRES NATIONAUX EN 2021

160

réquisitions menées avec la DGSN et la GR portant sur 500 personnes, 90 sociétés et 400 véhicules

33

demandes se rapportant à plus de 7900 redevables envoyées à la DGI

18

demandes d'assistance reçues de l'ANRF et traitées

17

demandes se rapportant à plus de 3200 redevables adressées à Bank Al Maghrib

357

demandes se rapportant à plus de 17000 redevables communiquées à l'Agence Nationale de Conservation Foncière

LUTTE CONTRE LES TRAFICS ILLICITES

Au cours de cette année, la lutte contre les trafics illicites de marchandises et de drogues s'est poursuivie sans répit, malgré les conditions liées à la crise sanitaire.

Afin de lutter efficacement contre tous ces trafics qui menacent la sécurité du citoyen marocain et de l'économie nationale, la douane développe en continu son dispositif de contrôle, déploie d'importants moyens humains et matériels et coopère étroitement avec les partenaires nationaux et internationaux concernés.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE, DES EFFORTS COURONNÉS DE SUCCÈS

La pandémie de la Covid 19, le renforcement des contrôles douaniers et le durcissement des sanctions à l'encontre des fraudeurs ont eu un effet dissuasif sur les activités de contrebande en 2021. La fermeture des postes frontières de Bab Sebta et Bab Mélilia a également contribué à la diminution de ce phénomène et a même induit une augmentation des recettes douanières de 4 MMDH.

Cependant, les services douaniers ont pu saisir des quantités considérables de marchandises de contrebande (tissus, articles d'habillement, chaussures de sport, quincaillerie, équipements électroniques, produits alimentaires, unités de tests de dépistage de la Covid-19, etc...) d'une valeur estimée à 152 MDH contre 242 MDH en 2020.

Par ailleurs, la Brigade Nationale des Douanes (BND) a réalisé 30 interventions ponctuelles et ciblées sur les différents canaux de fraude (axes routiers, dépôts de stockage de marchandises, unités de production clandestines, etc.). Ses actions de contrôle ont permis la saisie de marchandises de contrebande d'une valeur de 31 MDH, en plus du démantèlement d'une plateforme abritant 10 ateliers clandestins de fabrication de sacs en plastique prohibés et la saisie de 100 tonnes de produits finis et de matières premières ainsi que des machines servant à leur production.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET CIGARETTES, LA VIGILANCE DES DOUANIERS SE POURSUIT

Les résultats de la 8ème étude de prévalence des cigarettes de contrebande ont révélé que le taux de pénétration sur le marché national s'est établi à 1,91% en 2021 contre 1,37% en 2020. Cette légère recrudescence serait induite par les récentes augmentations des prix des paquets de cigarettes vendus par les tabagistes.

La stabilisation de ce taux (moins de 2%) pour la deuxième année consécutive est le résultat de la mobilisation de la douane aux côtés de la Police, la Gendarmerie Royale, les Forces Armées Royales et les Forces Auxiliaires ainsi que les opérateurs économiques concernés pour contrecarrer ce fléau et ses répercussions néfastes sur la santé des consommateurs.

Saisies de stupéfiants et cigarettes

En 2021

CANNABIS	**39 TONNES** de résines de cannabis contre **87** en 2020
CIGARETTES	**760 000 UNITÉS** de cigarettes contre **3 millions** en 2020
DROGUES DURES	**10 KG** de drogues dures contre **59 kg** en 2020
COMPRIMÉS PSYCHOTROPES	**27 000 UNITÉS** de comprimés psyhotropes contre **80 000** en 2020
MAASSEL	**2,4 TONNES** de maassel contre **35 tonnes** en 2020

CONTRÔLE A POSTERIORI, UN DISPOSITIF SUPPLÉMENTAIRE POUR TRAQUER LA FRAUDE MÊME APRÈS DÉDOUANEMENT

Compte tenu de l'accélération et la multiplication des opérations en douane, l'ADII déploie un dispositif de contrôle efficace après dédouanement, dans l'optique de détecter les fraudes douanières liées aussi bien à la valeur, l'origine et l'espèce qu'aux normes et prohibitions.

Ainsi, en 2021, 770 missions de contrôle ont été effectuées auprès des entreprises exerçant dans divers secteurs, contre 612 en 2020. Ces opérations ont débouché à l'enregistrement d'un montant global de droits et taxes compromis de 608 MDH contre 286 MDH en 2020.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON, LA PROTECTION DES MARQUES S'AUTOMATISE

L'ADII a renforcé ses mécanismes de lutte contre la contrefaçon en mettant en place une nouvelle fonctionnalité permettant aux titulaires de droits, ou leurs mandataires, le dépôt automatique sur le système BADR des documents relatifs aux demandes de suspension de mise en libre circulation des marchandises soupçonnées de contrefaçon.

En termes chiffrés, les services douaniers ont intercepté 740.120 articles contrefaits en 2021 d'une valeur totale de 26,75 MDH. Par ailleurs, 619 demandes de suspension de mise en libre circulation des marchandises soupçonnées d'être contrefaites ont été prises en charge et 97 mesures de suspension ont été appliquées.

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DEVISES ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT S'INTENSIFIE

La loi n°12-18, publiée durant cette année, a apporté de nouvelles dispositions en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Afin de mieux appliquer cette loi, la Douane a organisé une série de rencontres au profit des commerçants de métaux, pierres précieuses et œuvres d'art en vue de :

- Les sensibiliser quant à la gravité que revêt le délit de blanchiment de capitaux,
- Exposer les obligations légales leur incombant et mettre en place des protocoles pratiques,
- Faciliter et rendre plus efficaces les échanges d'informations, la coopération et l'assistance mutuelle entre les commerçants et les autorités compétentes.

Par ailleurs, la lutte contre le trafic des devises a été intensifiée en 2021 et a permis de réaliser des saisies en devises, lors des opérations de contrôle des voyageurs, ayant atteint 58 MDH contre 40,6 MDH en 2020.

	2020	2021
Nombre de déclarations de devises	3 491	4 836
Montant global en devises	532 MDH	790 MDH

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES SACS EN PLASTIQUE, LE DÉMANTÈLEMENT DES ATELIERS CLANDESTINS S'ACCÉLÈRE

Engagée dans la mise en œuvre de la loi 57-18, modifiant et complétant la loi 77-15, portant sur l'interdiction de la fabrication, de l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en matières plastiques, la Douane a saisi 283 tonnes de sacs de contrebande en 2021 contre 56 tonnes en 2020. Les saisies douanières ont évolué de + 405 % depuis l'entrée en vigueur de la loi.

Les diverses opérations de contrôle ont également permis de découvrir plusieurs ateliers clandestins de fabrication, où ont été confisquées diverses machines et fournitures de production de sachets en plastique prohibés.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DU PATRIMOINE CULTUREL ET DES ESPÈCES MENACÉES, LES SAISIES SE MULTIPLIENT

Dans le cadre de la mission de protection de l'environnement et du patrimoine national qui lui est dévolue, la douane est pleinement mobilisée dans la lutte contre le trafic international d'objets volés du patrimoine culturel et des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction.

En 2021, les services douaniers ont intercepté 200 kg d'ossements archéologiques, composés de mâchoires, vertèbres, côtes et fémurs de vertébrés. 580 kg de fossiles non déclarés ont également été saisis. Il s'agit de trilobites originaux soudés sur des morceaux de roches, des ammonites originales ainsi qu'une partie du squelette et une colonne vertébrale de MOSASAUR.

Les espèces protégées (faune ou flore) restent aussi très prisées des trafiquants : 1700 kg d'œufs d'oursin de mer prohibés, 12 faucons vivants anesthésiés et deux peaux de léopards ont été découverts par les services douaniers.

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DE L'INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL

Après la fermeture des postes frontaliers de Bab Sebta et de Bab Melilia mettant fin à la contrebande en provenance de ces deux villes, l'accompagnement des opérateurs de la région par la douane et les autres intervenants s'est poursuivi en 2021 pour leur intégration à l'économie formelle, encourageant ainsi la création d'entreprises et d'emplois. Ainsi, 565 nouvelles sociétés sises à Nador et 147 installées dans la Région de Tétouan-Fnideq ont débuté leurs activités d'importation.

Par ailleurs, dans le cadre du lancement de la zone d'activités économiques de Fnideq visant à soutenir cette économie formelle naissante, la douane a prévu des mesures incitatives en faveur des commerçants, en plus de la mise en place d'un guichet unique, en coordination avec les différents intervenants.

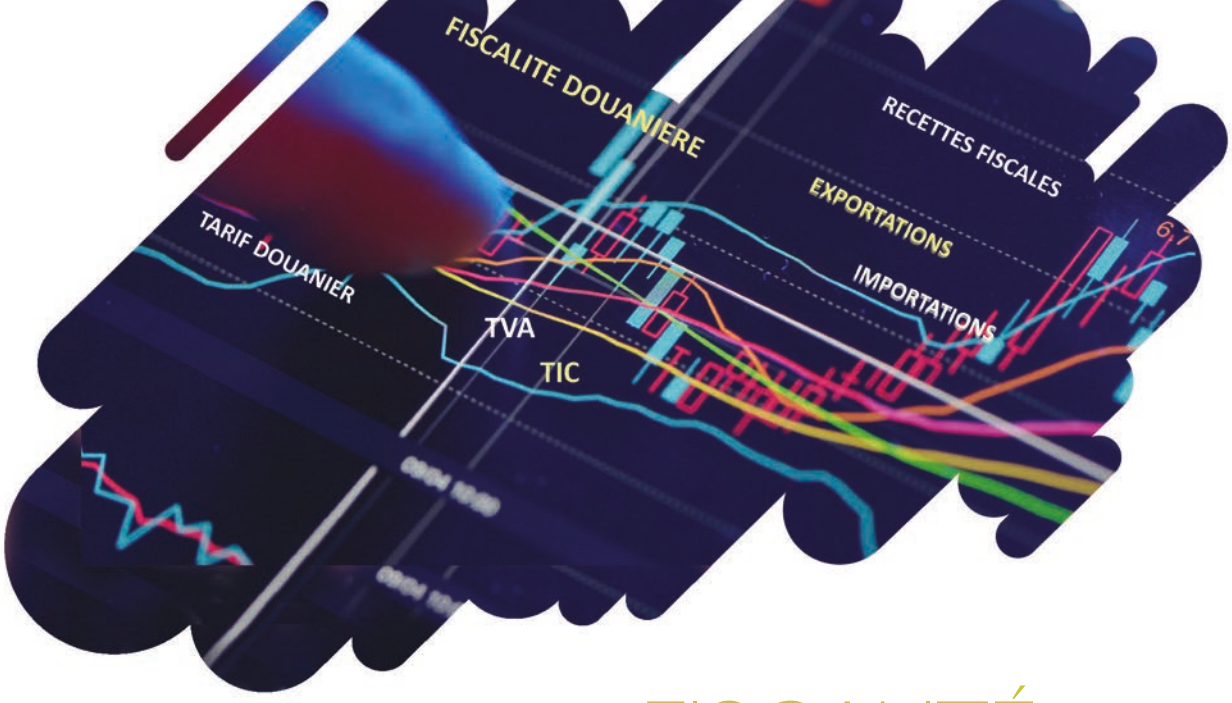

FISCALITÉ DOUANIÈRE

Apportant sa contribution à la relance de l'économie et au soutien des entreprises fragilisées par la Covid-19, l'ADII a adopté en 2021 une série de mesures qui s'inscrivent dans la lignée des orientations gouvernementales et qui visent à amortir les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Accompagner les secteurs d'activité nationaux, promouvoir une véritable industrie locale, protéger le consommateur et améliorer le rendement fiscal sont autant d'objectifs qui animent l'action de la Douane dans ce sens et motivent sa quête d'adaptation des dispositions tarifaires et fiscales.

RATIONALISATION DU TARIF DOUANIER ET AMENDEMENT DU SYSTÈME HARMONISÉ (SH) 2022

Conformément aux engagements pris par le Maroc dans le cadre de la convention du système harmonisé de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et afin d'être à jour en termes de codification des marchandises, l'ADII a amendé la nomenclature douanière nationale dès le 1er janvier 2022 en y intégrant les modifications du SH 2022 qui concernent 351 sets d'amendements touchant plusieurs secteurs d'activité.

Amendements SH par secteur d'activité

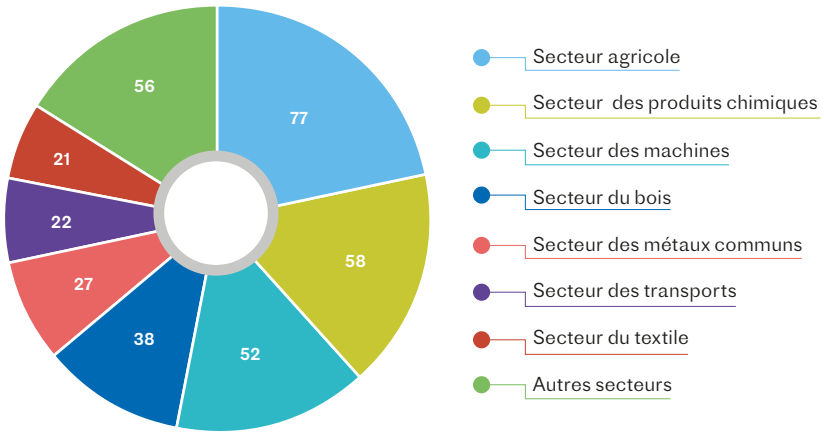

Parallèlement, la Douane a poursuivi son effort de rationalisation du tarif national, un chantier lancé en 2020 dans le but de simplifier la nomenclature douanière et d'améliorer sa lisibilité et sa cohérence en tenant compte des évolutions commerciales, industrielles et technologiques du pays. Tous les instruments en rapport avec ladite nomenclature, y compris le tarif intégré ont été également actualisés.

Cette action a abouti à la rationalisation de 54 chapitres parmi les 97 que compte le tarif douanier.

Nouvelles sous-positions créées	4135
Sous-positions modifiées sans changement de codification	28
Sous-positions supprimées	8593

DE NOUVELLES MESURES TOUCHANT LA TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION

Une réforme ambitieuse touchant la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) a été introduite par la loi de finances 2021. Elle vise entre autres la protection du consommateur, la consolidation des recettes du Budget Général de l'Etat et l'instauration d'un climat de concurrence loyale.

Instauration d'une nouvelle TIC

Tabacs alternatifs ou « cigarettes chauffées »

Une TIC, au taux spécifique de 1500 dh/1000 grammes, a été instaurée sur une nouvelle génération de tabacs alternatifs dits « chauffés » qui vient de faire son entrée sur le marché national.

Rétablissement de la TIC

Pneumatiques

La TIC a été rétablie sur les pneumatiques, même montés sur jantes, avec application d'une quotité de 3dh/kg sur le seul poids des pneumatiques.

Le produit de cette taxe est destiné au « Fonds d'Appui à la Protection Sociale et à la Cohésion Sociale ».

Augmentation de la TIC

Tabacs manufacturés

Les quotités de la TIC appliquées aux tabacs manufacturés ont été revues à la hausse en 2021. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le tabagisme. Elle a concerné les cigares et cigarillos ainsi que les tabacs pour pipe à eau (Maassel).

Boissons alcoolisées et bières sans alcool

Dans le cadre de la mobilisation de recettes supplémentaires pour le Budget Général de l'Etat, les quotités applicables aux boissons alcoolisées et les bières sans alcool ont été revues à la hausse.

Augmentation des quotités sur les vins et bières
De 800 à **850** DH/HL pour les vins
De 1000 à **1150** DH/HL pour les bières
De 15000 à **18000** DH/HL pour l'alcool pur*
De 550 à **600** DH/HL pour les bières sans alcool

* Pour les alcools éthyliques destinés à la préparation ou contenus dans les eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, vermouths, fruits conservés à l'alcool, vins de liqueurs, mistelles, confiseries à l'alcool et autres spiritueux.

Réduction de la TIC

Fuel Oil récupéré

Les recommandations internationales de la convention MARPOL, ratifiée par le Maroc, préconisent la mise en place d'unités de collecte, de traitement et de valorisation des déchets des navires au niveau des zones portuaires pour assurer la protection de l'environnement marin.

Compte tenu des spécificités de cette activité et afin de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des sociétés opérant dans le secteur, la TIC applicable au fuel-oil récupéré a été ramenée à 18,24 dh/100 Kg au lieu de 81,58 dh/100 Kg.

RÉVISION DU DROIT D'IMPORTATION POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DE LA PRODUCTION LOCALE

Dans le but de relancer l'économie nationale et l'emploi mis à mal avec la crise sanitaire, la loi de finances 2021 a introduit différentes mesures fiscales dont la révision des droits de douane à l'importation.

Augmentation des quotités tarifaires

En 2021, une série d'augmentations des droits d'importation a été appliquée à diverses catégories de produits.

De **17,5%** à **40%** pour certaines préparations alimentaires contenant du cacao

De **17,5%** à **40%** pour certains tissus

De **10%** à **40%** pour certaines étoffes de bonneterie

De **2,5%** à **40%** pour les parapluies, ombrelles et parasols

De **2,5%** à **17,5%** pour les montures assemblées pour parapluies, ombrelles et parasols

De **2,5%** à **17,5%** pour certaines cartouches TONER pour imprimantes

De **2,5%** à **40%** pour les isolateurs en matières plastiques du chapitre 85.

Réduction du Droit d'Importation (DI)

Un DI minimum de 2,5% a été instauré sur toute marchandise réimportée ayant acquis l'origine marocaine après transformation sous RED.

Le DI est passé de 40% à 2,5 % pour la cyclosérine utilisée comme matière première pour la production de certains médicaments.

Réduction de 40 % à 17,5% pour certains pneumatiques destinés aux autobus, camions, tracteurs routiers, véhicules et engins agricoles, engins de génie civil, etc.

Harmonisation du DI applicable aux roues en fonction des quotités de droit de douane des pneumatiques correspondantes.

Modification du droit d'importation applicable au blé dur et au blé tendre et ses dérivés

La perception du droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés a été suspendue à deux reprises en 2021, du 1er janvier jusqu'au 31 mai et à partir du 1er novembre 2021.

Cette mesure avait pour objectif d'atteindre des niveaux de stocks suffisants permettant l'approvisionnement du marché national et la couverture des besoins de l'industrie meunière dans les meilleures conditions.

DES DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ FISCALE ET DU SOUTIEN DES SOCIÉTÉS EXPORTATRICES

MESURES DE DÉFENSE COMMERCIALE

TÔLES LAMINÉES À CHAUD

Exclusion de l'Arabie saoudite et de l'Inde de la liste des pays en développement non soumis à la mesure de sauvegarde appliquée aux importations des tôles laminées à chaud

MESURES DE SAUVEGARDE

CONTREPLAQUÉ

Exclusion du contreplaqué constitué par 3 plis consistant chacun en une feuille de placage reconstituée en bois de peuplier, des produits soumis au droit d'antidumping appliqué aux importations de contreplaqué originaires de la Chine

MESURES ANTIDUMPING

Statut de l'exportateur agréé

103 sociétés exportatrices ont bénéficié en 2021 du statut de « **l'exportateur agréé** » prévu par les accords conclus par le Maroc avec l'UE, l'AELE, la Turquie, le Royaume-Uni et les pays signataires de l'accord d'Agadir.

Ce statut confère aux entreprises bénéficiaires la possibilité de certifier l'origine des marchandises couvertes par lesdits accords sans être contraintes de servir le certificat EUR.1 ou EUR-MED pour chaque opération d'exportation.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La volonté de l'ADII d'agir dans le sens du renforcement de son positionnement à l'échelle internationale est perceptible à travers les relations bi et multilatérales qu'elle veille à entretenir avec ses paires dans des domaines de compétences partagés mais également avec les instances internationales dans le cadre des rencontres et espaces de débat qui favorisent la mutualisation des expériences et l'émergence d'opportunités pour le développement et la prospérité des économies.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Renforcement des relations avec l'Organisation Mondiale des Douanes

Dans le cadre de sa stratégie de rayonnement à l'international, la Douane marocaine a veillé au cours de l'année 2021 à assurer une présence active au sein des instances et organes de l'OMD ainsi que ses différents groupes de travail.

Des espaces d'échange autour de domaines métiers tels que la facilitation des échanges, le commerce électronique, la gestion des risques ou la mesure de la performance ont constitué une occasion propice pour les douaniers marocains de partager leurs expertises en la matière avec les différentes administrations douanières, membres de l'OMD.

Echange continu d'expériences à l'international

En 2021 et comme à l'accoutumée, l'ADII a marqué de sa présence de nombreux évènements internationaux initiés par l'OMD ou en collaboration avec ses partenaires, notamment ceux cités ci-après :

Atelier / Conférence	Date
Atelier régional sur la gestion des catastrophes et la continuité de la chaîne logistique pour la région Afrique du Nord, Proche et Moyen Orient	12/14 avril 2021
Atelier régional sur l'analyse de données et la douane numérique	08/09 mars 2021
Atelier régional sur l'évaluation en douane et les prix de transfert	Du 31 mai au 03 juin 2021
Atelier multirégional sur la mesure de la performance organisationnelle	Du 31 mai au 04 juin 2021
Atelier régional sur les zones franches	14-16 juin 2021
Atelier mondial sur les navires de croisière	07-15 juillet 2021
Atelier régional sur le commerce électronique	27-30 septembre 2021
Atelier régional de haut niveau sur le plan stratégique de l'OMD	04-05 octobre 2021
Webinaire sur l'application du contrôle du commerce stratégique	03 novembre 2021
Atelier régional sur l'analyse des risques	22-24 novembre 2021
Atelier régional virtuel au profit de la région MENA, dédié à la mise en œuvre du SH	09-11 novembre 2021
Atelier de remise à niveau des conseillers techniques et opérationnels en OEA	06-08 décembre 2021
Atelier sur la coopération entre la douane et les autorités portuaires	23 novembre 2021
Conférence mondiale sur le Programme Global Shield	25 janvier 2021
Conférence de l'OMD sur l'OEA	25-27 mai 2021
Conférence mondiale 2021 de l'OMD sur l'origine	10-12 mars 2021
2ème conférence mondiale de l'OMD sur le commerce électronique	28-29 juin 2021
Rencontre de haut niveau « les femmes en Douane »	24 septembre 2021

Parallèlement à sa représentation au sein de ces espaces, l'ADII a été invitée à participer à différentes opérations conjointes organisées par l'OMD, en particulier celles listées ci-après.

Type d'opération	Date
"INTERPOL-OMD NEPTUNE III" pour la lutte contre les mouvements de combattants terroristes étrangers empruntant la voie maritime de la mer Méditerranée	Juillet – Septembre 2021
« THUNDER 2021 » associant l'action des Douanes à celle de la police dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et de bois	Juillet – Décembre 2021
«DEMETER VII » consacrée à la lutte contre la fraude environnementale	Août - Novembre 2021
«PATHFINDER XIII » opération interrégionale destinée à la lutte contre la contrebande des produits du tabac et de leurs précurseurs, les équipements servant à les fabriquer et les usines illégales de fabrication de cigarettes	Octobre – Décembre 2021

Mise à disposition de l'OMD d'un vivier d'experts polyvalents

A la demande de l'OMD et en réponse aux demandes d'assistance technique et de renforcement des capacités formulées par les membres de ladite organisation, l'ADII a mis à leur disposition en 2021 certains de ses experts polyvalents dotés de compétences techniques dans différents domaines douaniers.

Source : OMD

Contribution à l'actualisation d'outils et instruments de l'OMD

Aux côtés d'administrations douanières partenaires, l'ADII a contribué à la définition et/ou à la mise à jour de plusieurs outils et instruments de travail de l'OMD dont principalement :

- Le recueil d'étude de cas de l'OMD sur le commerce électronique ;
- L'enquête sur les renseignements préalables concernant les voyageurs ;
- Le réexamen du dossier sur le commerce électronique ;
- Le renforcement des frontières nationales contre les risques biologiques ;
- Les bonnes pratiques concernant les mouvements transfrontaliers des envois de vaccins ; et
- La réalisation de l'enquête en ligne sur les indicateurs clés de performance (KPI).

Réunions des Directeurs Généraux des Douanes de la région MENA

En 2021, l'ADII a pris part activement aux travaux des réunions des DG de la région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient et ce, à l'occasion de la tenue des 53ème et 54ème réunions des Directeurs Généraux des Douanes des pays membres, organisées en mode virtuel le 04 avril et le 24 juin.

Source : OMD

RELATIONS AVEC L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Participation à la procédure de transmission des notifications

L'expertise marocaine a été sollicitée par le Secrétariat de l'OMC concernant la procédure nouvellement instaurée en matière de transmission des notifications au titre de l'année 2021.

Le canevas de notification servi selon les indications du manuel de l'OMC a ainsi été communiqué à la Direction Générale du Commerce, en sa qualité de point focal, en vue de sa transmission à ladite instance.

Négociations multilatérales sur le commerce électronique

Dans le cadre des échanges avec l'OMC, l'ADII a apporté sa contribution en émettant son avis sur les négociations en cours se rapportant à l'initiative conjointe sur le commerce électronique ainsi qu'autour des questions relatives au moratoire sur les droits de douane sur les transmissions électroniques.

RELATIONS AVEC LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE

La concrétisation et la mise en œuvre de la Grande Zone de Libre Echange Arabe a fait renaitre des espoirs quant à une réelle dynamique des échanges interarabes. L'année 2021 a été marquée principalement par l'achèvement des travaux de certaines conventions.

PARTENAIRES	COOPERATION - RENCONTRE	ACTIONS
LIGUE ARABE	107ème et 108ème sessions du CES	Poursuite des discussions sur la Grande Zone de libre-échange arabe et le suivi de l'évolution de l'UDA.
	41ème et 42ème Réunions des Directeurs Généraux des Douanes des pays arabes	Tenues par visioconférence au Caire en avril et décembre 2021, les deux réunions ont permis de débattre de plusieurs questions notamment le suivi des travaux liés à l'UDA, l'adoption du projet de la Convention de transit arabe, l'Accord de coopération douanière en cours de ratification par le Maroc.
	Transit Arabe	Finalisation du projet de convention sur le transit entre les pays arabes. Il sera présenté pour adoption lors de la prochaine réunion du Conseil Economique et Social de la Ligue Arabe. Ladite convention facilitera aux pays signataires le franchissement des frontières et permettra notamment, sous certaines conditions, la facilitation de la circulation de marchandises, effets personnels et unités de transport en suspension de la fiscalité et des mesures de contrôle du commerce extérieur au sein de l'UDA.
	Facilitation du commerce	Aboutissement des négociations sur le protocole de coopération annexé à l'accord de la facilitation et du développement des échanges concernant la facilitation du commerce entre les pays arabes.
ARABIE SAOUDITE	Reconnaissance mutuelle des Opérateurs Economiques Agréés	Poursuite des discussions pour renforcer les canaux d'échange et d'assistance pour la prévention et la lutte contre la fraude en matière de valeur en Douane.
ZLECAF	Intégration économique africaine	Participation aux négociations visant la finalisation des travaux de la Zone et aux réunions des DG des Douanes africaines et des comités et groupes de travail techniques. Les questions débattues avait trait aux règles d'origine, à la facilitation des procédures douanières et du commerce, au commerce de marchandises, aux systèmes de gestion du transit, aux finances et affaires monétaires.

RELATIONS AVEC L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE

Royaume-Uni

En décembre 2021 à Londres, l'ADII a pris part aux travaux de la 1ère session du Comité d'Association Maroc/ Royaume-Uni. Cette rencontre a permis notamment d'établir le bilan d'une année de mise en œuvre de l'Accord et d'instituer le Sous-Comité d'Association du Commerce, des Services, de l'Investissement, de l'Agriculture, de la Pêche, des Aspects Sanitaires et Phytosanitaires et des Douanes. Au sein de ce Sous-Comité, la coopération douanière sera dévolue à un groupe de travail dédié.

Hongrie

Un accord de partenariat entre l'ADII et l'Administration nationale des Impôts et des Douanes de Hongrie a été signé le 9 juin 2021. Il vise à renforcer la coopération douanière bilatérale à travers l'échange d'informations et d'expériences.

Irlande

Le 8 novembre 2021, l'ADII a reçu l'Ambassadeur d'Irlande au Maroc dans le cadre du développement du partenariat bilatéral entre les deux pays à l'occasion de l'ouverture de l'Ambassade dudit pays au Royaume.

La rencontre a constitué une occasion pour échanger les points de vue sur les questions douanières régionales et internationales d'intérêt commun, et notamment la circulation des échanges dans le cadre du nouvel accord bilatéral Maroc-RU.

Brésil, Mexique et Chili

Des points de contact dédiés à la coopération douanière ont été établis avec les douanes de ces pays. Les échanges ont permis d'avancer sur plusieurs de chantiers de coopération (voir projets d'accords ci-contre).

COOPÉRATION DOUANIÈRE BILATÉRALE

Durant l'année 2021, l'ADII a poursuivi la diversification de ses actions de coopération et de partage de son expertise avec ses paires des pays partenaires visés ci-dessous.

PAYS PARTENAIRES	CADRE DE COOPERATION
Japon	**Mise en œuvre d'un projet intitulé « Project for Developpement of Aquaculture for Blue Growth in Morocco ».**
Burkina-Faso	**Préparation de l'organisation d'une mission de partage d'expériences (OEA).**
Madagascar	**Actions de coopération douanière dans les domaines de recouvrement et de contrôle de la valeur en douane.**

ACCORDS D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE ET D'ÉCHANGE PRÉALABLE

Les accords d'assistance administrative mutuelle (AAAM) dans le domaine douanier visent à mettre en place les instruments nécessaires à la coopération douanière et à renforcer les liens avec les partenaires commerciaux du Royaume. L'année 2021 a été marquée par la mise sur la voie de la concrétisation de divers accords.

PAYS	NATURE DE COOPÉRATION
Brésil	**Les Administrations douanières des deux pays ont convenu en décembre 2020 d'entamer des discussions en vue de la conclusion d'un AAAM. Un projet de texte a été proposé à la douane brésilienne courant février 2021. La finalisation de l'Accord devrait intervenir au courant du premier trimestre 2022.**
Chili	**Les négociations autour d'un projet d'AAAM ont été finalisées. Le texte est ainsi prêt à être signé.**
Israël	**Lancement en mai 2021, en mode distanciel, des négociations autour d'un projet d'AAAM, ce texte étant l'un des instruments juridiques visés par l'article 1er du Mémorandum d'Entente de coopération dans le domaine des Finances et d'Investissement signé le 22 décembre 2020.**
Mexique	**Les douanes marocaine et mexicaine ont convenu d'engager des discussions pour la conclusion d'un AAAM. Un projet de texte a été proposé par l'ADII à son homologue mexicaine fin mai 2021.**
Biélorussie	**Les négociations autour d'un projet d'AAAM et d'un second projet d'accord sur l'échange préalable ont été finalisées au courant de l'année 2021. Ces deux textes sont désormais prêts à être signés.**
Sénégal	**Entrée en vigueur, le 1er mars 2021, de l'AAAM conclu en 2015 entre les douanes marocaine et sénégalaise.**

CAPITAL HUMAIN

Le personnel de l'ADII a su faire preuve de capacités de résilience et d'adaptation avec les contraintes imposées par la crise sanitaire et les mutations majeures qu'elle a induit. Pour y parvenir, il a bénéficié d'une attention particulière de la part de l'Administration, qui a actionné l'ensemble des leviers disponibles lui permettant d'atteindre les objectifs fixés et assurer la continuité du service.

UNE FEMME NOMMÉE AUX COMMANDES D'UNE DIRECTION RÉGIONALE, UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE SÉCULAIRE DE LA DOUANE

L'ADII a franchi une nouvelle étape dans son approche genre en nommant en 2021 une femme en tant que Directeur Régional à la tête de la Direction Régionale de Rabat-Salé-Kénitra ; une première dans l'histoire séculaire de la Douane. Dans le même sens, quatre autres femmes ont été promues aux postes de Directeur inter-préfectoral et provincial. Des nominations tout aussi inédites qui s'inscrivent dans le cadre la stratégie de l'ADII à l'horizon 2023, laquelle accorde une attention particulière au renforcement de la présence de l'élément féminin dans les métiers opérationnels, notamment dans les postes de responsabilité.

Part des femmes dans les postes de responsabilité en 2021

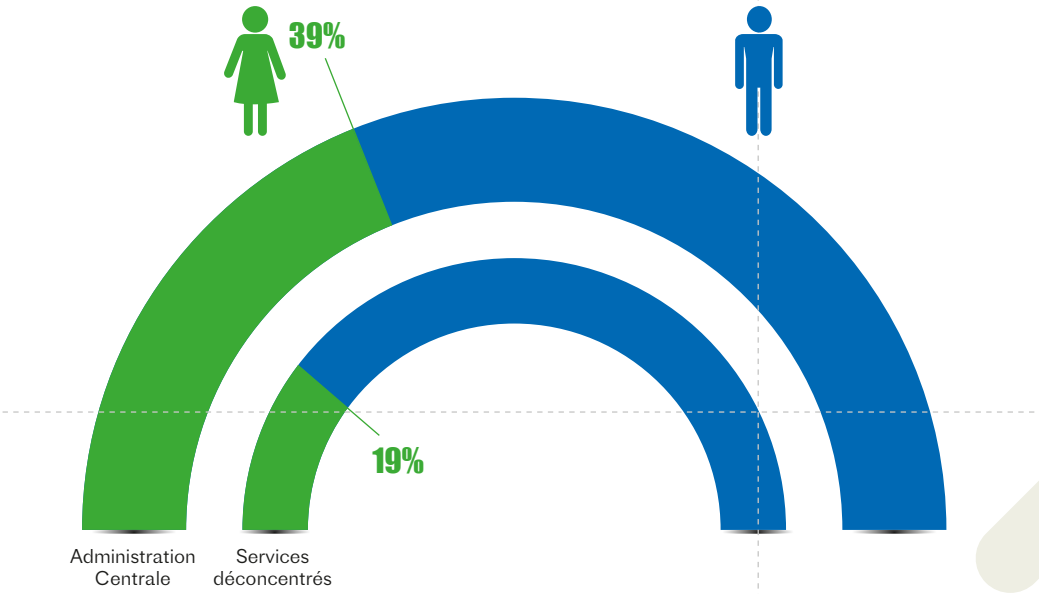

UNE ADAPTATION CONTINUE DE L'ORGANISATION ET DES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION À SON ENVIRONNEMENT

L'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2-19-2020 du 7 Joumada I 1442 (22 septembre 2020), portant statut particulier des fonctionnaires de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects. En application de ce décret, 5355 agents ont intégré le nouveau statut, qui apporte plusieurs évolutions, notamment en matière de recrutement, d'avancement, de conduite des agents et d'élection des représentants du personnel.

Par ailleurs, et faisant face aux changements induits par son environnement, l'ADII a procédé en 2021 à plusieurs adaptations organisationnelles, par la création de 3 ordonnancements, 2 brigades et 6 postes de responsabilité intermédiaire. L'Administration a également opéré la fusion de 8 recettes en 4, la suppression de 2 services régionaux, de 3 brigades et de 5 postes de responsabilité intermédiaire et la mise en veilleuse de 8 brigades.

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS POUR ASSURER UNE PRÉSENCE DOUANIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

L'année 2021 a été marquée par la relance du processus de recrutement avec 350 nouvelles recrues, réparties en 220 gardiens des douanes, destinés au renforcement de la filière de surveillance, 120 administrateurs et 10 ingénieurs.

ADAPTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION AUX EXIGENCES MÉTIERS ET AUX MUTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT DOUANIER

Pour répondre aux défis de l'environnement sans cesse changeant dans lequel elle opère, la Douane a mis en place un dispositif de formation complet afin de doter chaque catégorie de son personnel des compétences, des connaissances et des capacités comportementales appropriées, correspondant à leurs rôles, à leurs responsabilités et à leurs tâches spécifiques.

Chiffres de la formation en 2021

2 cycles de formation initiale (militaire et douanière) organisés au profit de 121 inspecteurs des douanes et 202 gardiens des douanes, soit 295 jours de formation et 47.845 JHF.

1913 JHF au profit de 750 bénéficiaires dans le cadre de la coopération nationale et internationale.

161% de taux de consommation de la dotation au titre du compte personnel de formation, un dispositif fixant un objectif annuel de 5 jours de formation minimum pour chaque agent douanier.

234 sessions de formation continue, soit 15.512 JHF au profit de 2.933 bénéficiaires.

2589 douaniers ont bénéficié de la formation à distance (e-learning), en progression de 22% par rapport à 2020.

AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE MOTIVATION ET RECONNAISSANCE DU MÉRITE

Afin de stimuler l'esprit de compétition au sein de ses équipes et les pousser au surpassement, la Douane a mis en œuvre un système de rétribution des actes exceptionnels à travers l'octroi de récompenses aux agents méritants en matière de lutte contre la fraude. En 2021, 141 récompenses ont été décernées aux agents méritants, dont 119 encouragements et 22 notes de félicitation, en progression de +18% par rapport à 2020. Par ailleurs, 121 sanctions ont été prises en 2021 (-17% par rapport à 2020).

TROPHÉES DES ÉQUIPES MÉRITANTES EXERÇANT À L'ADMINISTRATION CENTRALE

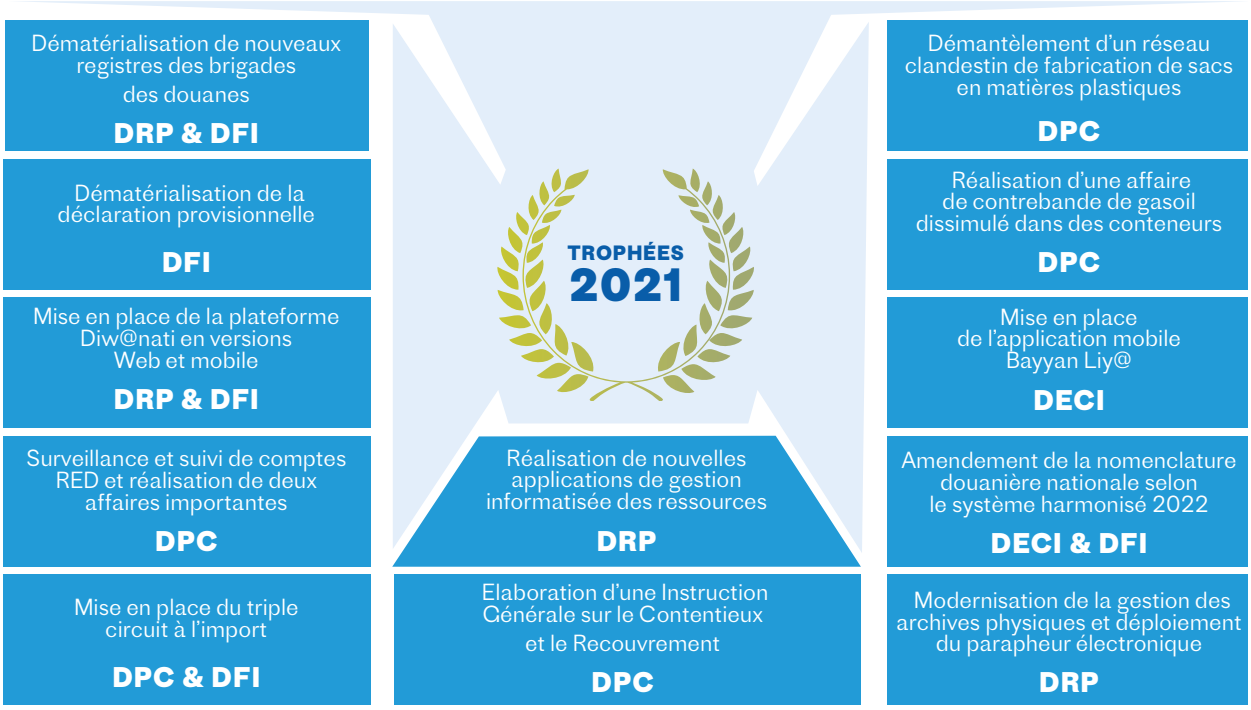

DRP : DIRECTION DES RESSOURCES ET DE LA PROGRAMMATION
DFI : DIRECTION DE LA FACILITATION ET DE L'INFORMATIQUE
DECI : DIRECTION DES ETUDES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
DPC : DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DU CONTENTIEUX

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE MODERNISATION DE LA FILIÈRE DES BRIGADES

Durant 2021, une attention particulière a été accordée au renforcement des capacités de la filière des brigades à travers un ensemble d'actions synthétisées dans ce qui suit :

- Adaptation du dispositif réglementaire relatif à la réglementation de l'uniforme, des insignes de grade, des attributs et des objets d'équipement du personnel de l'ADII ;
- Harmonisation des méthodes d'intervention liées au contrôle des voyageurs et de leurs bagages ;
- Dématérialisation des écritures des brigades, notamment le « registre d'avitaillement en carburant détaxé », le « bulletin sommaire des incidents de service » et le « journal de travail des officiers des brigades » ;
- Evaluation périodique de l'activité, à travers l'élaboration de tableaux de bord trimestriels ;
- Rationalisation des affectations et renforcement des effectifs dédiés à la prise en charge des armes, munitions et stand de tir.

GOUVERNANCE ET QUALITÉ DE SERVICE

Dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2023, l'ADII poursuit ses chantiers tendant à améliorer sa gouvernance et sa démarche qualité. Elle s'appuie pour cela sur le digital et les outils de communication et de pilotage. Elle est en phase, voire en avance, sur les réglementations nationales relatives à la simplification des procédures, l'accès à l'information et l'administration électronique.

PILOTAGE STRATÉGIQUE À L'ADII, UN MODE DE MANAGEMENT BASÉ SUR UNE CONTRACTUALISATION ADOSSÉE À DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les objectifs assignés à la stratégie de l'ADII 2020-2023, ont atteint des résultats jugés satisfaisants pour l'année 2021, avec la clôture de 3 projets stratégiques (Cadrage du secteur des tabacs, Adaptation de l'organisation à la stratégie et Nouvelles solutions digitales) et l'organisation par la cellule d'accompagnement interne (PMO) de 124 réunions avec les chefs de projets.

Concernant la contractualisation, 2021 a été marquée par le passage d'une gestion basée sur les « Contrats d'Objectifs Moyens (COM) » aux « Contrats de Performance (CdP) ». Cette année a également été l'occasion d'enrichir le portefeuille des indicateurs contractualisés, par 5 nouveaux indicateurs métiers (facilitation des procédures douanières et gestion des marchandises abandonnées) ainsi qu'un nouvel indicateur support (renforcement des compétences par la formation).

OUVERTURE SUR LES PARTENAIRES ET RECOURS ACCRU AUX OUTILS DE COMMUNICATION DIGITAUX

Poursuivant sa politique d'ouverture et de proximité avec les clients-usagers, l'ADII a mis en ligne deux nouvelles capsules vidéos explicatives (Diw@nati et Bayyan Liy@) et conclu une convention avec le site spécialisé dans les ventes en ligne « Avito », pour la diffusion des annonces et avis de vente aux enchères de la Douane.

Le contexte de 2021 étant plus favorable à la tenue d'événements en présentiel, l'ADII a organisé une série de rencontres (à Casablanca, Tanger, Fès et Agadir), en collaboration avec l'Autorité Nationale des Renseignements Financiers et la Fédération Marocaine des Bijoutiers, pour un meilleur accompagnement des opérateurs à l'application des mesures réglementaires mises en œuvre dans le cadre de la loi n°12-18, relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

Après une année 2020 qui a connu des mesures plus restrictives en matière d'accueil des visiteurs, notamment la limitation de leur accès aux locaux douaniers, l'année 2021 a été marquée par le début du retour à une vie plus normale (augmentation du nombre de visiteurs de +13%). Cela étant, les règles de distanciation et l'obligation de port du masque sont restées de mise et l'utilisation des canaux de contact digitaux a tout autant été favorisée.

Ainsi, l'ADII a consolidé les avancées réalisées en matière d'adoption des alternatives numériques offertes par l'Agence du Développement du Digital, notamment le « Bureau d'ordre digital » et le « Parapheur électronique », qui permettent de digitaliser le courrier administratif et limiter par conséquent le déplacement des visiteurs pour déposer leurs courriers physiques. La généralisation au niveau national du parapheur électronique, après l'avoir rodé en 2020 dans une direction régionale pilote, a permis d'augmenter le volume du courrier échangé en interne de manière électronique (68 595 courriers électroniques en 2021 au lieu de 16 895 en 2020).

Ce dispositif, couplé aux nouveaux produits tels que Diw@nati et les « Conseillers-clients », ainsi qu'au suivi rigoureux des délais et de la qualité de réponse aux requêtes électroniques, à la mobilisation de l'équipe chargée de l'accueil téléphonique (ayant assuré un taux de réponse de 90% en 2021), a permis d'améliorer la satisfaction des clients de l'Administration.

En effet, le taux de satisfaction enregistré en 2021, à l'issue du sondage effectué auprès des utilisateurs des plateformes électroniques (bureau d'ordre digital et e-requêtes), a atteint 78%, en progression de 7 points par rapport à 2020.

ACCÈS À L'INFORMATION EN TOUTE TRANSPARENCE EN HARMONIE AVEC LA LOI NATIONALE SUR LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Se conformant aux exigences de la loi n°55-19, relative à la simplification des procédures et des formalités administratives, l'ADII a procédé en 2021 à l'élaboration de 95 classeurs de décisions administratives (dont certains sont déjà publiés sur le portail www.idarati.ma) et la diffusion de la circulaire n°6179/530, stipulant aux usagers la non-exigibilité de la production de plus d'une copie des documents et des pièces constituant leurs dossiers, la légalisation de la signature et la certification des copies conformes.

Pour assurer une large diffusion de l'information, favoriser l'accessibilité aux données et faciliter la compréhension des démarches douanières, l'ADII s'est attelée en 2021 à mettre en ligne sur le portail internet, 50 nouveaux logigrammes de démarches douanières, ayant trait à plusieurs domaines, à savoir les régimes économiques en douane, les régimes particuliers, les impôts indirects et l'admission temporaire des véhicules.

خفف السير
الجمارك
ALENTIR DOUANES
ECAUCION ADUANAS

ZOOM SUR LES RÉGIONS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ORIENTAL (DRO)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

25,7 MILLE DUM souscrites

2,6 MMDH de recettes budgétaires

1,6 MMDH de recettes TVA

VOYAGEURS 2021

590 MILLE passagers à l'entrée

598 MILLE passagers à la sortie

25 MDH de droits et taxes perçus

11,4 MDH contre-valeur des devises saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

43,42 MDH de D&T compromis (contrôle immédiat)

41,29 MDH de D&T compromis (contrôle de la valeur)

35,6 MDH de D&T compromis (contrôle a posteriori)

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE

1424 affaires réalisées

790 paquets de cigarettes saisis

9,5 tonnes de résine de cannabis saisis

9,16 MDH de marchandises de contrebande saisies

RESSOURCES HUMAINES

618 Agents

78 % Agents de brigade

15 % de femmes

16 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

En 2021, les recettes collectées par la DRO ont augmenté d'environ 36% par rapport à l'année précédente.

Ainsi, les recettes de la TVA ont progressé de 28,5% par rapport à la même période pour se hisser à 1,6 MDH, tandis que les recettes au titre de la TIC se sont accrues de 51% pour enregistrer un montant de 608 MDH.

Accompagnement des entreprises

Grâce à l'accompagnement personnalisé de 27 opérateurs économiques souhaitant bénéficier du statut de l'Opérateur Economique Agréé, deux entreprises ont pu bénéficier de ce statut. D'autres ont déjà déposé également leurs dossiers complets.

Par ailleurs, dans le souci d'améliorer davantage sa qualité de service, la DRO a veillé au traitement des requêtes reçues durant l'année 2021 dans les meilleurs délais. Le délai moyen de traitement des 212 requêtes reçues a été de 1,35 jours.

Lutte contre la fraude commerciale

Le redressement de la valeur suite aux opérations de contrôle a généré 41,29 MDH de droits et taxes additionnels.

Le montant des droits et taxes perçus suite au contrôle immédiat (hors contrôle de la valeur) est de l'ordre de 43,42 MDH. Ainsi, 1500 affaires ont été réalisées permettant la génération de 35,42 MDH d'amendes soit une évolution de 65,9% par rapport à l'année 2020.

Concernant le contrôle a posteriori, la DRO a effectué 21 enquêtes ayant débouché sur plus de 35,6 MDH de droits et taxes compromis.

Fausse déclaration d'origine du charbon vapeur importé dans le cadre de l'accord Maroc-UE

Lutte contre le trafic des stupéfiants et la contrebande

Dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants, les agents de la DRO ont pu réaliser d'importantes saisies dont :

- 9,5 tonnes de résine de Cannabis,
- 558 kg de tabacs en feuille,
- 3 352 grammes de drogues dures,
- 16 490 comprimés psychotropes.

Contrôle des voyageurs

Malgré la fermeture récurrente des frontières dictée par la pandémie de la Covid-19, le montant des droits et taxes perçus suite au contrôle des voyageurs a atteint 25 MDH tandis le montant des amendes perçues est de 2,6 MDH.

La rigueur des contrôles effectués en matière de change et la vigilance des agents dans différents postes de passage a permis la réalisation de 59 affaires de change en 2021, dont la contre-valeur s'élève à 11,3 MDH.

DIRECTION DES DOUANES DU PORT DE TANGER-MÉDITERRANÉE (DDPTM)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

455,2 MILLE DUM souscrites

17 MMDH de recettes douanières

9,37 MMDH de recettes TVA

6 MMDH de recettes TIC

1,1 MDH de recettes DI

99 % des créances payées par voie électronique

VOYAGEURS 2021

258,4 MILLE passagers à l'entrée

328,9 MILLE passagers à la sortie

51,6 MILLE véhicules à l'entrée

50,1 MILLE véhicules à la sortie

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

137 MISSIONS d'enquêtes diligentées ayant généré

311,9 MDH de D&T compromis (contrôle a posteriori)

78,05 MDH de D&T perçus (contrôle immédiat)

562,2 MDH de D&T additionnels (contrôle de la valeur)

LUTTE CONTRE LES STUPEFIANTS

5,07 TONNES de résine de cannabis saisie

6,56 KG de cocaïne saisie

361 672 comprimés psychotropes saisie

RESSOURCES HUMAINES

581 Agents

73 % Agents de brigade

12 % de femmes

17 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

Durant l'année 2021, le port de Tanger Med a enregistré un développement important de son activité[1], ce qui s'est traduit au niveau de la DDPTM par un chiffre record de 17,8 MMDH de recettes douanières.

Cette réalisation est attribuée principalement aux recettes liées à la TVA qui ont atteint 9,3 MMDH soit une évolution de 27% par rapport à l'année 2020. Les recettes de la TIC ont enregistré un accroissement de 16% avec 6 MMDH.

En termes de volume, la DDPTM a traité 455,6 mille DUM dont 246,5 mille traitées à l'import contre 156,9 mille en 2020 (+57%).

Lutte contre la fraude

En matière de contrôle de la valeur, la DDPTM a réalisé un montant de 562,2 MDH de droits et taxes compromis, tandis que pour le contrôle immédiat hors contrôle de la valeur (origine, espèce, poids, ...), les redressements ont permis de réaliser un montant des droits et taxes perçus de 78,05 MDH.

Parallèlement, le produit de la vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane (y compris les moyens de transport) a avoisiné les 27,5 MDH.

Lutte contre la contrebande

Les efforts fournis par le service à la DDPTM ont permis de mettre en échec plusieurs tentatives d'importation sans déclaration ayant concerné des marchandises dont des articles vestimentaires haut de gamme, des articles de bijouterie ainsi que des téléphones portables smartphones. L'ensemble de la marchandise saisie s'élève à 25 MDH.

Affaire exceptionnelle

La DDPTM a avorté une tentative d'exportation sans déclaration préalable de 1,7 tonne d'œufs d'oursins de mer dont l'exportation est prohibée.

Par ailleurs, en cette période de pandémie, les agents ont déjoué une tentative d'importation d'une cargaison de testeurs COVID destinée au marché national.

[1] Un total de 7 173 870 conteneurs EVP (Equivalent Vingt Pieds) ont été traités dans le complexe portuaire Tanger Med, en croissance de 24% par rapport à 2020 (Source : TMPA communiqué de presse du 12/01/2022)

Lutte contre le trafic des stupefiants

En matière de lutte contre le trafic des stupéfiants, la DDPTM a saisi 4,477 kg de cocaïne sous forme de tablettes et de 361 mille comprimés psychotropes, dans le cadre du contrôle des opérations à l'import.

Contrôle des voyageurs

La reprise de l'activité des voyageurs au niveau du port de Tanger-Méditerranée, a permis l'enregistrement du transit de 587 mille voyageurs.

Le contrôle des voyageurs a généré 17,6 MDH de D&T et de percevoir 3,7 MDH d'amendes. La valeur estimative des devises saisies, quant à elle, est de 5,3 MDH.

Concernant la lutte contre le blanchiment d'argent, la DDPTM a saisi un montant global de 75,2 mille euros.

Contentieux

L'année 2021 a été marquée par une hausse de 19% du nombre d'affaires contentieuses enregistrées. La DDPTM a pu instruire ainsi 6463 dossiers contre 5249 dossiers en 2020 dont 89% ont été réglées à l'amiable.

Identification de nouveaux modes opératoire frauduleux de sortie et d'enlèvement de la friperie depuis la ZAIT.

DIRECTION RÉGIONALE DE TANGER-TÉTOUAN-AL-HOCEIMA (DRTTA)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

198,7 MILLE DUM souscrites

827,9 MDH de recettes douanières

518,7 MDH de recettes TVA

CONTRÔLE DES VOYAGEURS

1,4 MILLIONS de passagers

1,14 MDH de droits et taxes perçus

5,53 MDH contre-valeur des devises saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

44,9 MDH de D&T additionnels (contrôle de la valeur)

13,92 MDH de D&T perçus (contrôle immédiat)

285,25 MDH de D&T compromis (contrôle a posteriori)

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

19 affaires enregistrées

9 MDH de marchandises saisies

RESSOURCES HUMAINES

570 Agents

66 % Agents de brigade

19 % de femmes

38 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

En 2021, les recettes douanières de la DRTTA se sont élevées à 827,9 MDH, soit une progression de 35% par rapport à l'année 2020 liée entre autres à l'arrêt des flux de contrebande en provenance du préside occupé de Sebta.

Par rubriques, les recettes des droits de douane ont évolué de 68% pour atteindre 209 MDH contre 128,67 MDH en 2020, tandis que les recettes au titre de la TVA ont augmenté de 22% (soit 518,7 MDH en 2021 contre 403,56 MDH en 2020).

De plus, le produit de la vente des marchandises saisies y compris les moyens de transport a atteint un montant de 24,3 MDH.

Facilitation et accompagnement des entreprises

Par ailleurs, la DRTTA a traité 41 demandes de cautionnement d'engagement des entreprises exportatrices installées dans la zone d'accélération industrielle de Tanger donnant lieu à l'octroi de 20 accords et l'ajournement de 11 dossiers et le rejet de 06 demandes.

La DRTTA a réussi à faire adhérer 293 sociétés à la plateforme Diw@nati. Elle a veillé également à assurer une meilleure qualité des réponses transmises aux demandeurs tout en maintenant le délai moyen de traitement des requêtes à 1,6 jour pour la deuxième année consécutive.

Lutte contre la fraude commerciale et la contrebande

La reprise progressive de l'activité durant 2021 a permis la réalisation d'une performance au niveau du contrôle de la valeur dont le montant des majorations des droits et taxes, a enregistré une hausse remarquable, passant de 19,7 MDH en 2020 à 44,9 MDH en 2021 (+128%).

le contrôle a posteriori, quant à lui, s'est focalisé sur les sociétés installées à la Zone d'Accélération Industrielle de Tanger, opérant dans le domaine de la friperie. Cette action a permis de constater plusieurs infractions générant 269,51 MDH de droits et taxes compromis dont 231,31 MDH à l'encontre d'une seule société.

Par la même occasion, de nouveaux modes opératoires ont été identifiés pemettant la mise en échec d'une tentative d'importation frauduleuse depuis la même zone de 5.500 tonnes de friperie, engendrant le règlement de 10 MDH des droits taxes et 6 MDH d'amendes.

Lutte contre le trafic des marchandises illicites

Les agents de la DRTTA ont procédé, en coordination avec la Gendarmerie Royale de Larache, à une perquisition dans une unité industrielle clandestine de fabrication de sacs en plastique prohibés. Cette action a permis la saisie de 12 tonnes de matières premières et 19 tonnes de sacs ainsi que des machines et du matériel d'une valeur de 990 mille DH.

D'un autre côté, la DRTTA a effectué une perquisition dans un local à Tétouan contenant des produits alimentaires et d'hygiène sans justificatifs de détention. La valeur des produits est estimée à 1,1 MDH, engendrant le règlement de 458 mille DH de droits et taxes compromis et 275 mille DH d'amendes.

En matière de lutte contre le traffic des marchandises illicites, une quantité importante de tabac en feuille totalisant un poids de 300 Kg et d'une valeur de 300 mille DH a été saisie au bord d'un véhicule de tourisme.

Reprise progressive de l'activite des voyageurs

En 2021, le flux des voyageurs ayant transité par les postes frontaliers relevant de la DRTTA s'est accru de 2% pour atteindre 1,4 million de passagers (917.931 au départ et 474 mille à l'arrivée) contre 1,36 million en 2020 (704 mille au départ et 664.707 à l'arrivée).

Lors du contrôle des voyageurs, les agents de la DRTTA ont procédé à la saisie de l'équivalent de 5,53 MDH en devises, dont 98% à l'aéroport de Tanger.

DIRECTION RÉGIONALE DE RABAT-SALÉ-KÉNITRA (DRRSK)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

59,7 MILLE DUM souscrites

72,35 MDH de recettes suite au dédouanement de **1180** véhicules

331,44 MDH de recettes douanières

3H 02 MIN de délai de dédouanement à l'import

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

34 opérations de contrôle a posteriori effectuées

21,45 MDH de droits et taxes et amendes recouvrés au titre du contrôle a posteriori

540 MILLE DH générés par le contrôle a posteriori relatif à la réglementation de change

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE DES STUPÉFIANTS

408 Interventions

3,36 MDH de marchandises de contrebande saisies y compris les moyens de transport

1105 KG de Kif en tige
225 KG de tabac en feuilles
598 KG de tabac moulu
Valeur totale estimée à **2065 MMDH**

CONTRÔLE DES VOYAGEURS

463 785 de passagers (arrivée et départ)

144,4 MILLE DH de D&T perçus

135,8 MILLE DH d'amendes perçues

798,9 MILLE DH de contrevaleur des devises saisies

RESSOURCES HUMAINES

371 Agents

40 % Agents de brigade

36 % de femmes

51 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

L'activité douanière a évolué substantiellement dans la région grâce à la reprise post-COVID et l'essor de la ZAI de Kenitra. Ceci s'est traduit par l'augmentation de 264% du nombre de déclarations souscrites qui est passé de 22,6 mille en 2020 à 59,7 mille déclarations en 2021. Les recettes douanières collectées par la DRRSK sont passées de 250,90 MDH en 2020 à 331,44 MDH en 2021, soit une évolution de 33%.

Facilitation et accompagnement

Les sociétés catégorisées OEA au niveau de la région sont au nombre de 35 avec 2 renouvellements d'agrément opérés en 2021.

Par ailleurs, 5 décisions de facilités de caution de type F ont été accordées ainsi que 6 ajournements. Un accompagnement personnalisé a été assuré en faveur de 5 sociétés dans le cadre de la CRC entreprises.

Accompagnement du developpement de la zone d'acceleration industrielle de kenitra (ZAIK)

Suite aux expansions qu'a connues la zone d'accélération industrielle de Kénitra et pour accompagner les développements des activités douanières dans cette zone, une nouvelle réorganisation a été mise en place par l'administration accompagnée d'un renforcement des effectifs. Ainsi, il a été procédé à la création de l'Ordonnancement et la Brigade de Kénitra-zones d'accélération industrielle de Kénitra.

Gestion de la relation client

Dans le souci d'améliorer sa qualité de service, la DRRSK a traité les 256 requêtes électroniques reçues en 2021 dans un délai de réponse moyen de 1,5 jour.

Par ailleurs, et afin de promouvoir la plateforme DIW@NATI, la DRRSK a organisé, durant la période allant de février jusqu'à mi-avril, une campagne d'accompagnement des opérateurs économiques de la région visant la vulgarisation du processus de création des comptes au niveau de cette plateforme ainsi que ces avantages.

Lutte contre la fraude

Le montant des droits et taxes et amendes recouvrés au titre du contrôle a posteriori a atteint 21,45 MDH en 2021 contre 10,25 MDH en 2020. Le montant des droits et taxes suite au contrôle immédiat hors valeur (espèce, origine, ...etc.) a enregistré une performance exceptionnelle de l'ordre de 1,93 MDH grâce à l'application de deux consignations dépassant les prévisions contractualisées pour 2021 de 3860 %.

Contrôle des voyageurs

En vue d'assurer un contrôle approprié et un passage fluide aux voyageurs de l'aéroport de Rabat-Salé, la DRRSK recourt aux techniques de ciblage pour le choix des contrôles à effectuer. Cette démarche a permis la collecte de 135,8 mille DH d'amendes et 144,4 mille DH de droits et taxes perçus tandis que la contrevaleur des devises saisies a atteint 798,9 mille DH.

TROPHÉE
2021
DU PARTENARIAT

Préparation et mise en œuvre d'une convention avec la NARSA ayant permis l'identification de **253** véhicules et motocycles en un seul trimestre

DIRECTION RÉGIONALE DE FÈS MEKNÈS (DRFM)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

3 MILLE DUM souscrites

210,92 MDH de recettes douanières

157 MDH de recettes TIC

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

7,3 MDH de D&T compromis (contrôle a posteriori)

616 MILLE DH de D&T perçus (contrôle immédiat)

1 MDH de D&T additionnels (contrôle de la valeur)

CONTRÔLE DES VOYAGEURS

75 MILLE DH de Droits et Taxes perçus

317 MILLE DH d'amendes

1,35 MDH contre-valeur de devises saisies

RESSOURCES HUMAINES

273 Agents

59% Agents de brigade

30% de femmes

32% de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

Vu la spécificité de la région, les recettes douanières enregistrées au niveau de la DRFM ont atteint 210,9MDH en 2021. En termes de volume, 3004 DUM ont été traitées contre 2872 durant l'année 2020 enregistrant une légère évolution de 4%.

En effet, la DRFM a enregistré un montant de 18,9MDH au titre des droits de douane, soit une hausse de 37% par rapport à l'année 2020. Tandis que les recettes au titre de la TIC ont été de 157,7 MDH soit une régression de 21% par rapport à la même année. La TVA, quant à elle, a enregistré un montant de 30,67 MDH soit une hausse de 63% par rapport au même exercice.

Pour ce qui est des recettes liées au dédouanement des véhicules, une évolution importante de 52% par rapport à l'année 2020 a été enregistrée avec un montant global de 49,80MDH.

Lutte contre la fraude

En matière de contrôle a posteriori, la DRFM a mené plusieurs missions qui se sont soldées par la réalisation de 7,34MDH de droits et taxes compromis.

S'agissant du contrôle immédiat, les montants perçus ont été de 0,62 MDH en termes de droits et taxes compromis et de 1 MDH au titre du contrôle de la valeur.

Lutte contre la contrebande et le trafic des marchandises prohibees

Les efforts de la DRFM en 2021 en matière de lutte contre la contrebande se sont traduits notamment par la saisie de marchandises estimées à 3,65MDH hors moyens de transport.

Par ailleurs, en application de la loi 17-15 interdisant la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs plastiques, une importante saisie a été réalisée portant sur plus de 4,9 tonnes de sacs en plastiques prohibés, de 19,17 tonnes de matières premières nécessaires à leur fabrication ainsi que de 21 machines. Ces perquisitions, qui ont eu lieu au niveau d'ateliers et dépôts clandestins, ont concernés des marchandises prohibées estimées à 1,58 MDH.

De plus, la direction a réalisé, au niveau de deux ateliers clandestins, une saisie importante d'une valeur de 883 mille DH portant sur des bijoux en or (2,5 kg), des articles en argent (2,1 kg) et de déchets de cuivre (1,15 kg) et d'or (166 gr).

Contrôle des voyageurs

La reprise de l'activité au niveau de de l'aéroport Fès-Saiss après un arrêt momentané lié à la crise sanitaire, a permis d'accueillir plus de 640 mille voyageurs dont le contrôle a abouti à la saisie de devises non déclarées d'une contre-valeur de 1,4 MDH.

Par ailleurs, au niveau de l'aéroport de Fès-Saiss ont été avortées deux tentatives distinctes d'introduction sur le territoire national d'armes dissimulées dans les bagages personnels des voyageurs.

DIRECTION DES DOUANES DU PORT DE CASABLANCA (DDPC)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

220 MILLE DUM souscrites

10H30 MIN délai de dédouanement aux autres services

91 % des recettes perçues par voie électronique

Plus de **37 MMDH** de recettes douanières

6,3 MMDH de recettes Droits de Douane

28,8 MMDH de recettes TVA

GESTION DU CONTENTIEUX

7 496 affaires contentieuses constatées dont 6 631 à l'import

93 % des affaires réglées par voie transactionnelle

85 MDH d'amendes transactionnelles

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

83,8 MDH de D&T compromis (contrôle a posteriori)

2,56 MMDH de recettes additionnelles (contrôle de la valeur)

44 MDH de droits compromis (infractions de change)

ACCOMPAGNEMENT DES OPERATEURS

Remboursement de **40 MDH** (Drawback)

2 255 requêtes traitées

1,3 JOUR délai moyen de traitement des requêtes

RESSOURCES HUMAINES

512 Agents

53 % Agents de brigade

27 % de femmes

27 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

L'année 2021 a été marquée par une reprise de l'activité commerciale au port de Casablanca, ce qui induit une augmentation des recettes de 29%, en passant de 30,6 MMDH à plus de 37 MMDH en 2021.

Ce résultat exceptionnel concerne les différentes catégories de recettes, dont le droit de douane et la TVA qui ont connu une hausse respective de 31% et de 25% par rapport à l'année 2020. La TIC, quant à elle, a enregistré la plus forte augmentation, en atteignant un taux d'accroissement de 84%.

Lutte contre la fraude

Le contrôle de la valeur a généré un montant de 2,3 MMDH de D&T supplémentaires, soit une baisse de 4% par rapport à l'année 2020. Ce recul est expliqué principalement par l'augmentation des valeurs déclarées à cause de la hausse des prix du transport international.

S'agissant du contrôle a posteriori, les 87 opérations de contrôle réalisées ont pu donner lieu à 83,82 MDH de D&T compromis en sus de 44,77 MDH suite aux infractions de change.

Pour ce qui est du contrôle a priori, la DDPC a ciblé 272 lots à risque potentiel en 2021, ayant abouti à des redressements de valeur de 51 MDH et des droits et taxes supplémentaires de 22 MDH.

Lutte contre la contrefaçon

Durant l'année 2021, la DDPC a émis 58 décisions de suspension de mise en libre circulation des marchandises soupçonnées contrefaites contre 62 en 2020.

Lutte contre le trafic des stupefiants

Les efforts déployés par les services relevant de la DDPC ont permis la mise en échec de deux opérations d'exportation de 9,22 tonnes de résine de cannabis. La vigilance des agents douaniers a permis ainsi la détection de nouveaux modes opératoires ingénieux (carrelage et pierres).

Contentieux

En 2021, la DDPC a instruit 7 496 dossiers contentieux dont 6 971 ont été réglés à l'amiable, soit un taux de régularisation à l'amiable de 93%. Le produit total des amendes perçues à ce titre s'élève à 85 MDH, soit une augmentation de 46% par rapport à 2021.

Nouvelle procedure des marchandises en souffrance

Parallèlement, la DDPC a veillé à l'application de la nouvelle procédure des marchandises en souffrance, fruit du travail d'une équipe ADII/ APRAM (Association professionnelle des agents maritimes) et déployée au port de Casablanca en tant que site pilote. Ces marchandises, généralement conteneurisées et abandonnées par les réceptionnaires, ont constitué et continuent de constituer une problématique récurrente pour toute la communauté portuaire, dans la mesure où elles nuisent à la sécurité du port et à l'optimisation de ses espaces et à son image.

TROPHÉE
2021
LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS

Avortement d'une tentative d'exportation de **9,22** tonnes de résine de cannabis dissimulée dans du savon de ménage.

DIRECTION RÉGIONALE DE CASABLANCA SETTAT
(DRCS)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

Près de **420** MILLE
DUM souscrites
dont **77%** à l'import

32,3 MMDH
de recettes
douanières , dont **90%** payées
par voie électronique

TIC
16,6 MMDH
de recettes TIC

TVA
13,2 MMDH
de recettes TVA

LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE

72,9 MDH
de D&T compromis
suite au CAP

359,5 MDH
de recettes
additionnelles suite
au contrôle de la valeur

67,9 KG
de Chira et
de Kif saisis

64,3 MDH
de marchandises
de contrebande saisies

312,3 KG
de Maassel
saisi

CONTRÔLE DES VOYAGEURS

1 981 919
Passagers
à l'arrivée

2 136 024
passagers
au départ

TAX
3,8 MDH
de droits et
taxes perçus

GESTION DE LA RELATION CLIENT

جمارك
DOUANE
1,4 J
délai de traitement
des requêtes

417
Comptes
DIW@NATI validés

263
actions d'accompa-
gnement au profit
des entreprises

RESSOURCES HUMAINES

949
Agents

59 %
Agents de brigade

27 %
de femmes

27 %
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

L'activité douanière sur le territoire couvert par la DRCS a marqué une évolution qui s'est traduite par une augmentation de 9% des DUM traitées et de 29% de la valeur déclarée à l'import, par rapport à 2020.

Les recettes de la DRCS ont atteint 32,3 MMDH en 2021, en hausse de 12% par rapport à 2020, ramenant à 31% la contribution de cette direction aux recettes douanières au niveau national. Cette performance est le résultat des réalisations phares enregistrées au niveau de la TIC (16,6 MMDH) dont la DRCS est le principal pourvoyeur.

Activités des envois postaux express

Par rapport à l'exercice précédent, le traitement des envois à l'import a enregistré une évolution à la hausse de 218% pour les envois postaux express et de 45,5% pour le reste des envois postaux.

L'export des envois postaux a connu, de son côté, une légère croissance aussi bien au niveau des envois express qu'au niveau des envois normaux, avec des taux respectifs de 23% et 38%.

Activités de la garantie

Les opérations de dédouanement des ouvrages de métaux précieux importés ou fabriqués localement ont enregistré une progression significative, notamment au niveau des recettes qui ont atteint 129,86 MDH contre 76,5 MDH en 2020 (+68%).

En 2021, le service de la garantie a traité à l'import le poinçonnage de plus de 7,414 mille Kg de bijoux en or, soit une hausse de 86% par rapport à 2020.

En ce qui concerne la fabrication locale, il a été procédé au traitement de 1 902 articles contre 1 660 en 2020, soit une hausse de 14%.

Activités des MEAD

Les efforts considérables déployés par les services de la Direction des MEAD de Casablanca en matière de contrôle de la valeur ont permis la réalisation d'une hausse de 11% des recettes MEAD par rapport à l'exercice précédent et ce, malgré la baisse du nombre de DUM qui est passé de plus de 161 mille à 151,6 mille DUM seulement.

Lutte contre la fraude et la contrebande

En 2021, la DRCS a multiplié et diversifié ses interventions qui se sont traduites par la réalisation de 199 missions contre 156 en 2020, ayant débouché sur 72,9 MDH de droits et taxes compromis contre 66,5 MDH en 2020.

S'agissant de la lutte contre la contrebande, les opérations menées par les services de la DRCS ont permis la saisie de marchandises d'une valeur estimative de 64,3 MDH tandis que le montant des D&T éludés est de 44,5 MDH.

Contrôle des voyageurs

Le contrôle de 1,98 millions de passagers à l'arrivée et de plus de 2,13 millions passagers au départ a permis de collecter 3,8 MDH de D&T et 1,95 MDH d'amendes. La valeur estimative des devises saisies, quant à elle, s'est élevée à 7,9 MDH.

Gestion de la relation clients

Durant l'année 2021, plusieurs actions d'accompagnement ont été menées au profit de 263 opérateurs et partenaires de l'Administration.
Ces actions ont porté principalement sur l'organisation de rencontres et de séances d'assistance effectuées dans le cadre du lancement de la plateforme DIW@NATI. Des formations ont été également dispensées aux employés chargés de la relation client au niveau de Chronopost.

Par ailleurs et dans le souci d'améliorer davantage sa qualité du service, la DRCS a procédé au traitement de 1 733 requêtes électroniques dans un délai de réponse moyen de 1,4 jour.

TROPHÉE
2021
DU CONTRÔLE
DES IMPÔTS
INDIRECTS

Pour le contrôle effectué auprès d'une société productrice de marchandises soumises à TIC, ayant généré des recettes de **19,9** MDH.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DU CENTRE SUD (DICS)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

22 248 DUM souscrites, dont **66%** à l'export

10,52 MMDH de recettes douanières

TIC TVA

4,93 MMDH de recettes TVA

5,30 MMDH de recettes TIC

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LES STUPEFIANTS

3,86 MDH de marchandises saisies

29 431 KG de Chira et dérivés saisis

41 154 unités de cigarettes saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

3,16 MDH de recettes additionnelles suite au contrôle de la valeur

39 affaires réalisées ayant généré **10 MDH** de D&T compromis

CONTRÔLE DES VOYAGEURS

1,6 MILLIONS de passagers

15 MDH de devises saisies en matière de contrôle de change ayant généré **2,7 MDH** d'amendes

0,98 MDH de droits et taxes perçus

GESTION DE LA RELATION CLIENT

311 Requêtes traitées

Délai moyen de traitement des requêtes de **1,5 JOURS**

22 SOCIÉTÉS accompagnées et **3886 VISITEURS** accueillis en 2021

116 Sociétés inscrites à Diw@nati

RESSOURCES HUMAINES

400 Agents

65 % Agents de brigade

25 % de femmes

37 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Après le ralentissent enregistré en 2020 suite à la crise sanitaire, une reprise remarquable de l'activité de la DICS a été constatée en 2021, aussi bien à l'import qu'à l'export.

Cette évolution, qui s'est traduite par une augmentation de 22% des DUM souscrites, est principalement attribuable à la croissance des importations des combustibles minéraux et produits pétroliers (+46%) et des métaux (+48%), ainsi qu'à la hausse des exportations des produits chimiques (engrais naturels et acide phosphorique) via les ports de Jorf Lasfar et 52% au bureau de Safi.

Elle s'est traduite également par la réalisation d'une recette globale de 10,52 MMDH, en hausse de 22% par rapport à 2020, attribuée principalement aux recettes de la TIC et de la TVA avec des contributions respectives de 50% et 47%.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupefiants

Les efforts déployés par la DICS ont permis de réaliser de nombreuses affaires dont la valeur des marchandises saisies a totalisé 3,16 MDH. Parmi les affaires les plus remarquables, il y a lieu de citer la saisie, à l'export, de huit Faucons, anesthésiés et dissimulés dans les bagages d'un passager, d'une valeur estimée à 800 000,00 DH.

La deuxième affaire importante consiste en la saisie, par les agents de l'unité mixte, de 450 Kg de Tabac moulu dissimulé dans des sacs de maïs en poudre et de préparation de couscous, d'une valeur totale estimée à 652 375 DH.

Garantie des metaux precieux

L'année 2021 a été également marquée par une légère reprise de l'activité de garantie des métaux précieux, avec 18 DUM souscrites à l'import pour une valeur totale de 7,77 MDH et un poids de 1 175,27 Kg.

En ce qui concerne les articles locaux, le service de garantie relevant de la DICS a pu traiter 113 déclarations (D19) contre 103 en 2020, et effectuer 15 786 opérations de marquage contre 13 015 en 2020, soit une hausse de 21%.

Accompagnement des entreprises

La DICS entretient sa relation de proximité avec ses clients via diverses initiatives et actions de suivi, de sensibilisation et de promotion des produits de l'Administration.

Dans ce cadre, il a été procédé le 23 février 2021, à l'organisation d'un webinaire au sujet de la plateforme Diw@nati, auquel ont assisté 25 opérateurs économiques et représentants de parties prenantes régionales, notamment la Chambre du Commerce, d'Industrie et de Services de Marrakech-Safi, et l'association Cluster Ménara, spécialisée dans le domaine agroalimentaire et cosmétique.

Sur un autre plan, le service veille à assurer une gestion optimale des requêtes des clients usagers et ce, conformément au principe de l'unicité de l'administration publique consacré par l'article 23 de la loi 55-19, venant améliorer la relation avec les usagers. Ainsi, la DICS a traité 291 requêtes électroniques en 2021 dans un délai de réponse moyen de 1,5 jour contre 2 jours en 2020.

DIRECTION INTERRÉGIONALE D'AGADIR (DIA)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

39,2 MILLE DUM souscrites

2,55 MMDH de recettes douanières

1,53 MMDH de recettes au titre de la TVA

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

359 barrages et embuscades exécutés

13,8 MDH de marchandises saisies

694 400 unités de cigarettes saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

38 MDH de recettes additionnelles suite au contrôle de la valeur

28 enquêtes diligentées ayant généré **13,4 MDH** de droits et taxes compromis

1 405 Affaires contentieuses constatées

13,63 MDH d'amendes recouvrées

CONTRÔLE DES VOYAGEURS

341 246 passagers

233,7 MILLE DH de droits et taxes perçus

3,43 MDH saisies ayant généré **327,3 MILLE DH** d'amendes perçues

GESTION DE LA RELATION CLIENT

130 Requêtes traitées

Délai moyen de traitement des requêtes de **1,7 JOURS**

964 visiteurs accueillis

RESSOURCES HUMAINES

258 Agents

70 % Agents de brigade

18 % de femmes

24 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Après la baisse d'activité observée en 2020, une reprise a été enregistrée à la DIA en 2021, se traduisant par une hausse de 26% du nombre total des DUM pour atteindre 39 191 DUM, dont 59% à l'export.

En termes de recettes douanières, l'exercice 2021 a été clôturé par la réalisation d'une recette globale de 2,55 MMDH, en hausse de 8,5% par rapport à 2020. Cette réalisation est attribuée principalement aux recettes de la TVA et de la TIC dont les contributions respectives avoisinent 60% et 33%.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

Les efforts des équipes de la DIA ont été couronnées par la réalisation d'affaires remarquables dans le cadre de la lutte contre la contrebande, totalisant une valeur de 13,8 MDH de marchandises saisies.

Ces affaires ont porté notamment sur la saisie de 10,22 tonnes de sacs en plastique prohibés et de 34,39 tonnes de produits alimentaires de contrebande (thé, haricots secs, amandes...).

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants, 8,92 tonnes de cannabis ont été saisies par les unités relevant de la DIA.

Contrôle des voyageurs

Suite aux mesures de restriction relatives à la crise sanitaire, le flux des voyageurs transitant par la région d'Agadir a enregistré une régression de 41% par rapport à 2020. Cette situation a engendré en conséquence une baisse de 76% des droits et taxes recouvrés en la matière pour atteindre une valeur de 233,7 mille DH contre 1 MDH pour l'exercice précédent.

Toutefois, les efforts consentis par les équipes de la DIA pour le contrôle de plus de 341 mille passagers, ont abouti à la saisie de devises d'une contrevaleur de 3,43 MDH contre 1,03 MDH seulement en 2020.

Garantie des métaux précieux

En 2021, le service de la garantie relevant de la DIA a traité, à l'importation, le poinçonnage de 1 403 Kg de bijoux en argent, soit une évolution à la hausse de 18% par rapport à 2020.

Cependant, la garantie des métaux précieux fait partie des activités les plus touchées par la crise sanitaire, ce qui a engendré globalement une régression de ses réalisations durant ces deux dernières années comparativement à l'exercice 2019.

TROPHÉE
2021
DE LA GESTION
DES MARCHANDISES
SAISIES
OU ABANDONNÉES
EN DOUANE

Pour la mobilisation de l'équipe
en gestion de vente dont le produit
a atteint **6,8** MDH.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DU SUD (DIS)

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES

31 307 DUM souscrites

1,04 MMDH de recettes douanières

557,18 MDH de recettes au titre de la TVA

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE TRAFIC ILLICITE

506,6 MDH de D&T perçus suite au contrôle de la valeur

2,4 TONNES de cannabis saisies

2 291 comprimés psychotropes saisis

CONTROLE DES VOYAGEURS

367 431 passagers

1,6 MDH de droits et taxes perçus

1 MDH d'amendes perçues

RESSOURCES HUMAINES

199 Agents

57 % Agents de brigade

11 % de femmes

27 % de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Malgré la suspension de quelques semaines de l'activité du Poste Frontalier d'El Guergarate, une reprise d'activité a été enregistrée à la DIS courant 2021, se traduisant par une évolution à la hausse de 23% des DUM traitées par rapport à l'année 2020.

En termes de recettes, l'exercice 2021 a été clôturé par la réalisation d'une recette globale de 1,04 MMDH, en hausse de 19% par rapport à l'exercice écoulé. Plus de 97% de cette réalisation est attribuée aux recettes de la TVA et des droits de douane appliqués aux produits énergétiques.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupefiants

La vigilance et les efforts déployés par le service douanier de la région ont permis la réalisation de deux affaires remarquables dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants.

La première affaire concerne la saisie, en date du 03 février 2021 à l'aéroport Hassan 1er de Laayoune, de 2291 comprimés psychotropes de marque «Rivotril», en provenance de Las Palmas, dissimulés dans une boîte de corn flakes.

Une deuxième intervention réalisée le 16 Juillet 2021, a porté sur la saisie de 2,4 tonnes de Chira, logées dans le plancher d'un moyen de transport international à destination d'un pays d'Afrique subsaharienne.

Contrôle des voyageurs

L'activité aérienne de la DIS a enregistré une légère reprise par rapport à l'année écoulée, notamment en terme de flux des voyageurs qui a atteint plus de 367 mille passagers, en hausse de 20% par rapport à 2020.

Aussi, les efforts consentis et les contrôles effectués par les équipes de la DIS ont permis le recouvrement de 1,6 MDH de droits et taxes (contre 700 mille DH en 2020) et 1 MDH d'amendes.

Accompagnement des entreprises

Dans le cadre des efforts visant l'accompagnement des opérateurs de la région, 4 entreprises ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé depuis la manifestation d'intérêt jusqu'à la mise en œuvre des facilités prévues.

D'autres actions de conseil ont été engagées par la DIS au profit des startups, ayant abouti à l'octroi de six (06) décisions de Tryptique et de trois (03) autorisations d'importation fractionnées.

Par ailleurs, des actions d'accompagnement ont été menées en faveur des sociétés bénéficiaires des facilités afférentes à la déclaration simplifiée et la déclaration provisionnelle, dont le secteur des produits pétroliers reste majoritaire.

La Douane Marocaine
Entreprises & Professionnels
Particuliers
Services en ligne
Accueil / La Douane à travers ses chiffres
La Douane à travers ses chiffres
Recettes douanières (en milliers de dirhams)
800 000 000 000
700 000 000 000
600 000 000 000
500 000 000 000
400 000 000 000
300 000 000 000
200 000 000 000
100 000 000 000
0
Juill
Août
Sept
Oct
Nov
Dec
Recettes douanières (en milliers de dirhams)
Mois
Recettes douanières (en milliers de dirhams) *
Juillet 2017
7 709 926.43
Août 2017
7 792 381.65
Septembre 2017
8.17
Octobre 2017
8.04
Novembre 2017
7.85
Décembre 2017
7.66
* Partie décimale tronquée après 2 position(s)

DOUANE EN CHIFFRES

LES RECETTES DOUANIÈRES

RÉPARTITION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RUBRIQUE DE : 2017 À 2021

Les recettes douanières encaissées au titre de l'année 2021 ont atteint 111,2 Milliards de DH, un record jamais réalisé auparavant, contre 91,3 Milliards de DH en 2020, soit une hausse de 21,8%. Cette augmentation s'explique principalement par la reprise des importations de mise à la consommation qui ont enregistré une hausse de 23,5% par rapport à 2020.

Comparativement aux prévisions de la loi de finances 2021, les recettes douanières ont enregistré un taux de réalisation de 115%.

Evolution des recettes douanières sur les cinq dernières années

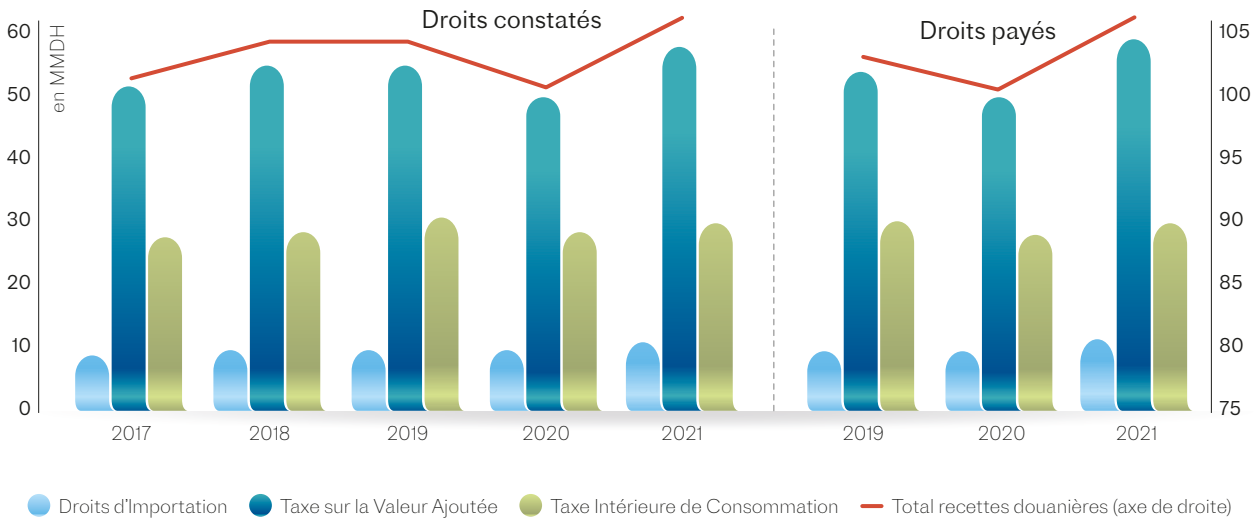

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a représenté 58% du montant global des recettes budgétaires en 2021, suivie de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) avec une part de 30% et du droit d'importation (DI) à hauteur de 11%.

Répartition des recettes budgétaires par rubrique

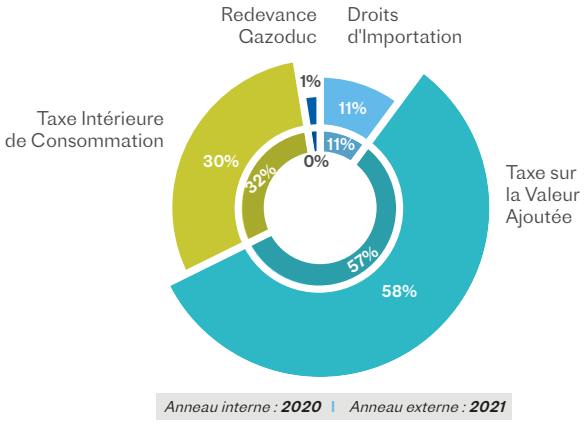

Évolution des recettes douanières par rubrique sur les cinq dernières années

RUBRIQUES (En MMDH)	Droits constatés						Droits payés			
	2017	2018	2019	2020	2021	Var en %	2019	2020	2021	Var en %
Droits d'importation (DI)	**8,6**	**9,5**	**9,6**	**9,3**	**11,7**	**25%**	**9,4**	**9,2**	**11,6**	**26%**
Taxes Intérieures de Consommation (TIC) dont :	**27,4**	**28,3**	**29,9**	**27,4**	**31,0**	**13%**	**29,4**	**26,9**	**30,8**	**15%**
▸ TIC sur les produits énergétiques	15,7	15,7	16,6	14,4	16,4	13%	16,3	13,9	16,7	20%
▸ TIC sur les tabacs manufacturés	9,9	10,8	11,3	11,0	12,2	11%	11,2	11,1	11,8	6%
▸ TIC sur les autres produits	1,7	1,8	1,9	2,0	2,4	22%	1,9	1,9	2,4	24%
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont :	**51,4**	**54,7**	**56,1**	**49,0**	**61,1**	**25%**	**54,4**	**48,6**	**60,5**	**25%**
▸ TVA sur les produits énergétiques	8,5	9,9	9,8	7,3	10,4	41%	9,6	7,2	10,3	43%
▸ TVA sur les autres produits	42,9	44,8	46,3	41,7	50,7	22%	44,8	41,4	50,3	21%
Redevance Gazoduc	**1,0**	**1,5**	**1,0**	**0,5**	**0,8**	**68%**	**1,0**	**0,5**	**0,8**	**68%**
TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	88,8	94,5	97,1	86,6	105,0	21%	94,6	85,6	104,3	22%
Recettes affectées aux comptes spéciaux de trésor	**5,3**	**5,6**	**5,9**	**5,2**	**6,1**	**19%**	**5,7**	**5,1**	**6,2**	**22%**
Recettes transférées à d'autres organismes	**0,6**	**0,7**	**0,7**	**0,7**	**0,8**	**13%**	**0,7**	**0,7**	**0,8**	**16%**
TOTAL DES RECETTES DOUANIÈRES	94,7	100,8	103,7	92,5	111,9	21%	101,1	91,3	111,2	22%

Droits d'importation

Les recettes au titre du droit d'importation ont évolué de 24,9%, en raison de l'augmentation de 23,5% des importations mises à la consommation, conjuguée à la plus-value générée par les mesures de la loi de finances 2021 (+81 MDH au titre de l'année 2021).

Principaux produits	2020	2021	Ecart	Var.
Sucre brut ou raffiné	607,7	825,0	217,3	36%
Articles de bonneterie	545,6	737,3	191,7	35%
Vêtements confectionnes	476,4	603,0	126,6	27%
Tabacs	397,7	293,3	-104,4	-26%
Voitures de tourisme	334,0	454,2	120,2	36%
Chaussures	325,8	501,5	175,7	54%
Sièges, meubles, matelas et articles d'éclairage (consommation)	240,3	297,1	56,8	24%
Cycles et motocycles, leurs parties et pièces	239,8	340,8	101,0	42%
Etoffes de bonneterie	239,3	372,1	132,8	55%
Quincaillerie de ménage et articles d'économie domestique	230,4	318,2	87,8	38%
Autres	5 844,7	5 705,7	-139,0	-2%
Total du droit d'importation	9 347,5	11 672,6	2 325,1	25%

L'année 2021 a été marquée par la mesure de suspension de la perception du droit d'importation sur le blé tendre couvrant la période allant du 1er janvier au 31 mai 2021 et celle du 1er novembre au 31 décembre 2021. Les recettes du DI y afférentes ont atteint 33 MDH en 2021.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les recettes de la TVA ont augmenté de 24,6%, atteignant 61,1 Milliards de DH contre 49 Milliards de DH en 2020. Cette hausse est expliquée par :

- **La TVA sur les produits énergétiques :** hausse de **41,3%** ou **+3 milliards de DH** en raison de l'augmentation des mises à la consommation des produits énergétiques en valeur de **52%** et en volume de **8,5%.**

Recettes au titre de la TVA énergie par produits

Principaux produits	2020	2021	Ecart	Var.
Gasoil	3 225,1	4 473,4	1 248,3	39%
Houilles	1 337,7	1 865,4	527,7	39%
Butane	1 011,5	1 496,1	484,6	48%
Super	510,6	737,2	226,6	44%
Bitumes	300,3	413,8	113,5	38%
Huiles de base	324,3	396,8	72,5	22%
Fioul lourd	237,5	374,5	137,0	58%
Coke de pétrole	156,0	319,7	163,7	105%
Gaz naturel	139,9	155,5	15,6	11%
Propane	62,7	121,7	59,0	94%
Autres	61,4	22,8	-38,6	-63%
Total de la TVA sur les produits énergétiques	7 341,4	10 371,3	3 029,9	41,3%

- La **TVA sur les autres produits :** hausse de **21,6%** ou + **9 milliards de DH**, expliquée par la progression des importations de mise à la consommation de **23,5%**.

Recettes au titre de la TVA hors énergie par produits

Principaux produits	2020	2021	Ecart	Var.
Voitures de tourisme	2 717,5	4 182,9	1 465,4	54%
Matières plastiques et ouvrages divers en plastique	1 980,2	2 371,4	391,2	20%
Tabacs	1 487,1	1 558,1	71,0	5%
Produits chimiques	1 243,8	1 453,3	209,5	17%
Voitures utilitaires	989,0	1 328,8	339,8	34%
Demi-produits en fer ou en aciers non alliés	695,3	1 023,1	327,8	47%
Appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil	1 222,2	1 022,1	-200,1	-16%
Machines et appareils divers	916,9	977,0	60,1	7%
Papiers et cartons: ouvrages divers en papiers et cartons	759,9	856,1	96,2	13%
Etoffes de bonneterie	586,4	854,3	267,9	46%
Autres	29 085,7	35 071,4	5 985,7	21%
Total de la TVA sur autres produits	41 684,0	50 698,5	9 014,5	21,6%

Taxe Intérieure de Consommation

Les recettes de la TIC ont augmenté de **13%** ou **+3,57 MMDH** par rapport à l'année précédente compte tenu des éléments suivants :

- **La TIC sur les produits énergétiques** a enregistré une recette de 16,4 MMDH en hausse de 13% par rapport à l'année 2020, en raison de la progression des mises à la consommation du volume de carburants de 13%.

Recettes au titre de la TIC énergie par produits en MDH

Produits	2020	2021	Ecart	Var.
Gasoil	11 350,0	12 850,0	1 500,0	13%
Super	2 281,0	2 698,0	417,0	18%
Total de la TIC sur les produits énergétiques	14 416,5	16 362,5	1 946,0	13,0%

- **La TIC sur les tabacs manufacturés** a augmenté de **10,9%** ou **+1,19 MMDH** par rapport à l'année précédente, compte tenu de l'augmentation de la TIC sur les cigarettes de 8% accompagnée de la hausse de la TIC sur les cigares et cigarillos contenant du tabac de +324,5 MDH ou +1595% comme indiqué dans le tableau ci-après.

Recettes au titre de la TIC sur les tabacs manufacturés par produits en MDH

Produits	2020	2021	Ecart	Var.
Cigarettes contenant du tabac	10 901,4	11 785,4	884,0	8%
Cigares et cigarillos contenant du tabac	20,3	344,8	324,5	1595%
Tabac pour pipe à eau	99,2	79,8	-19,4	-20%
Total de la TIC sur les tabacs manufacturés	11 023,6	12 221,7	1 198,1	10,9%

- Les recettes au titre de la **TIC sur les autres produits** ont progressé de 21,8% ou +425,8 MDH. Cette hausse est ventilée comme suit :

Recettes au titre de la TIC sur les autres produits en MDH

Produits	2020	2021	Ecart	Var.
TIC sur les bières	786,3	1 003,0	216,7	28%
TIC sur les alcools	422,4	538,6	116,2	28%
TIC sur les boissons gazeuses et limonades	416,1	498,6	82,5	20%
TIC sur les vins	282,9	265,0	-17,9	-6%
Droits d'essai et de garantie	42,4	70,6	28,2	67%
Total TIC sur les autres produits	1 950,1	2 375,9	425,8	21,8%

La baisse de la TIC sur les vins s'explique par la régression des importations de vins de 23% atténuée par la hausse de la TIC sur les vins produits localement de 18%.

Redevance Gazoduc

Les recettes encaissées à ce titre se sont établies à 763,4 MDH, en hausse de 67,9% par rapport à l'année 2020. Ce résultat est attribué à l'augmentation du volume du gaz transitant par le gazoduc, atténuée par le recul du prix du gaz.

ÉVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RAPPORT À CERTAINS AGRÉGATS ÉCONOMIQUES

En 2021, les recettes douanières budgétaires en droits constatés ont contribué à hauteur de 43,5% aux recettes fiscales contre 38,1% un an auparavant, et à hauteur de 9,5% au PIB en 2021 contre 8,5% en 2020.

Par ailleurs, le taux de pression fiscale sur les importations a enregistré une quasi-stabilité autour de la valeur de 2% au cours de la période allant de 2017 à 2019, puis une nette augmentation de 10% pour atteindre 2,2% au cours des années 2020 et 2021 (une hausse expliquée par les mesures introduites par les lois de finances 2020 et 2021).

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats économiques

RUBRIQUES (En MMDH)	Droits constatés					Droits payés		
	2017	2018	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Recettes budgétaires douanières	**88,8**	**94,5**	**97,1**	**86,6**	**105,0**	**94,6**	**85,6**	**104,3**
▸ En % des recettes fiscales	39%	40%	39,8%	38,1%	43,5%	39%	38%	43%
Recettes Douanières	**94,7**	**100,8**	**103,7**	**92,5**	**111,9**	**101,1**	**91,3**	**111,2**
▸ En % du PIB	8,9%	9,1%	9,0%	8,5%	9,5%	8,8%	8,4%	9,4%
Droits d'importation	**8,6**	**9,5**	**9,6**	**9,3**	**11,7**	**9,4**	**9,2**	**11,6**
Taux de pression fiscale en %	2,0%	2,0%	2,0%	2,2%	2,2%	1,9%	2,2%	2,2%

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

La situation des échanges extérieurs au titre de l'année 2021 s'est inscrite sous le signe de la reprise économique après une année 2020 marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Le déficit commercial s'est établi à 199,7 MMDH, en hausse de 25% par rapport au niveau enregistré en 2020 et en baisse de 3% par rapport à l'année 2019. Cette évolution est attribuée à une progression de 24,5% des importations ainsi qu'un accroissement de 24,3% des exportations. Le taux de couverture, quant à lui, s'est stabilisé autour de 62% en 2021 et 2020, contre 57,9% en 2019.

Evolution des échanges extérieurs (2010 à 2021)

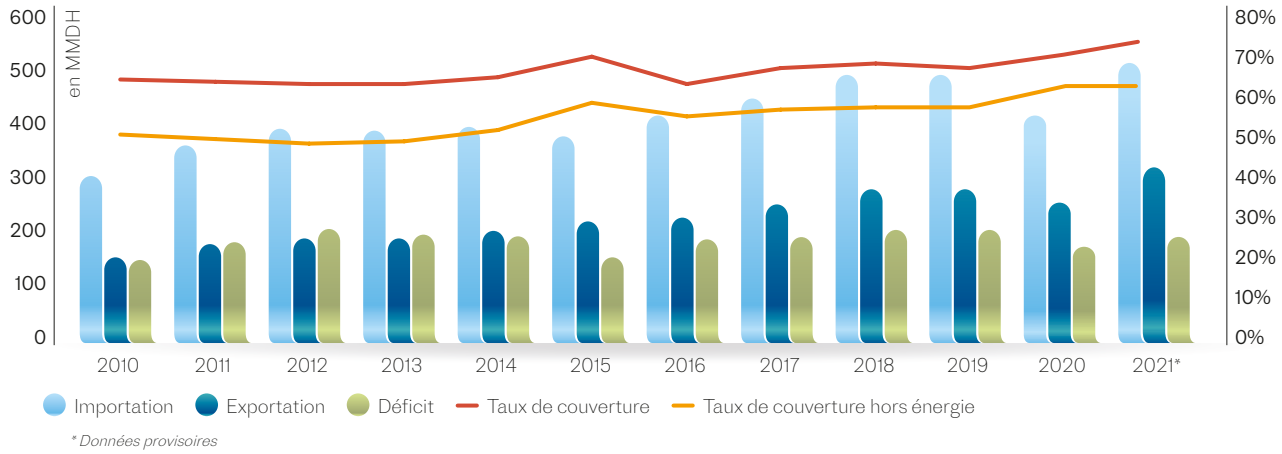

** Données provisoires*

BALANCE COMMERCIALE

Les importations ont atteint en 2021 un niveau record de 526,6 MMDH, en progression de 24,5% ou +103,8 MMDH par rapport à 2020 et de 7,3% ou +35,7 MMDH par rapport à 2019. L'accroissement des importations est le résultat de l'augmentation des achats de la totalité des groupes de produits, principalement :

- Les importations de produits finis de consommation : +30% ou +28,2 MMDH par rapport à 2020 et +9% ou +10,2 MMDH par rapport à 2019 ;
- La facture énergétique : +52% ou +25,8 MMDH par rapport à 2020 et -1% ou -703 MDH par rapport à 2019 ;
- Les achats de demi-produits : +24% ou +22,1 MMDH par rapport à 2020 et +10% ou +10,9 MMDH par rapport à 2019 ;
- Les acquisitions de biens d'équipement : +12% ou +13,7 MMDH par rapport à 2020 et -2% ou -3 MMDH par rapport à 2019.

Au même titre que les importations, les exportations ont également affiché un niveau record se situant à 326,9 MMDH, en hausse de 24,3% ou +63,8 MMDH par rapport à 2020 et de 15% ou +42,4 MMDH par rapport à 2019. Cette dynamique concerne l'intégralité des secteurs, particulièrement les exportations des phosphates et dérivés (+57% ou +29 MMDH), du secteur de l'automobile (+16% ou +11,5 MMDH), du textile et cuir (+22% ou +6,5 MMDH) et de l'agriculture et agro-alimentaire (+9% ou +5,8 MMDH).

Déficit commercial sur les six dernières années

(en MMDH)	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021**
Importations CAF	**372,2**	**410,6**	**438,1**	**481,4**	**491,0**	**422,9**	**526,6**
▸ Evolution en %	-4,9%	10,3%	6,7%	9,9%	2,0%	-13,9%	24,5%
Exportations FAB	**218,0**	**225,7**	**248,8**	**275,4**	**284,5**	**263,2**	**326,9**
▸ Evolution en %	8,6%	3,5%	10,3%	10,7%	3,3%	-7,5%	24,3%
Déficit commercial	**154,2**	**184,9**	**189,2**	**206,0**	**206,5**	**159,7**	**199,7**
▸ Evolution en %	-19,1%	19,9%	2,3%	8,9%	0,2%	-22,7%	25,0%
▸ En % PIB	15,7%	18,2%	17,8%	18,6%	17,9%	14,7%	16,9%
TAUX DE COUVERTURE	58,6%	55,0%	56,8%	57,2%	57,9%	62,2%	62,1%
TAUX DE COUVERTURE HORS ÉNERGIE	70,3%	62,7%	66,9%	68,2%	67,6%	70,2%	72,1%

** Données actualisées*
*** Données provisoires*

ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

À l'import

Les biens d'équipement se placent au premier rang des importations en 2021, avec une part de 24% contre 26% en 2020 et 2019.

Les produits finis de consommation contribuent à hauteur de 23% dans le total des importations, en hausse de 1 point par rapport à 2020.

La part des acquisitions de demi-produits en 2021 s'est stabilisée à 22%, et reste en légère hausse par rapport à 2019.

Entre 2020 et 2021, la part des approvisionnements en produits énergétiques a augmenté de 2 points contrairement à la part des importations des produits alimentaires qui a enregistré une baisse de 2 points.

Structure des importations par groupement d'utilisation : Année 2019-2021

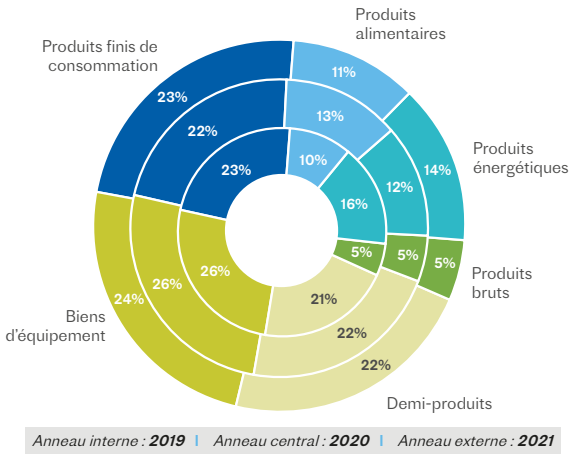

*Anneau interne : **2019** | Anneau central : **2020** | Anneau externe : **2021***

Importations par groupement d'utilisation et par principal produit (En MMDH) 2019-2021

	2019	2020	2021*	Ecart 21/20	Var 21/20 en %
PRODUITS FINIS DE CONSOMMATION	**113,0**	**95,0**	**123,2**	**28,2**	**30%**
▸ Voiture de tourisme	20,3	12,6	18,5	5,9	47%
▸ Médicaments et autres produits pharmaceutiques	6,9	7,7	12,9	5,2	68%
▸ Parties et pièces pour voiture de tourisme	18,8	15,8	19,7	3,9	25%
PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	**76,3**	**49,9**	**75,6**	**25,8**	**52%**
▸ Gas-oils et fuel-oils	38,8	23,3	36,0	12,7	54%
▸ Gaz de pétrole et autres hydrocarbures	14,1	11,9	17,4	5,5	46%
▸ Houilles; cokes et combustibles solides similaires	9,1	7,2	10,6	3,4	47%
DEMI - PRODUITS	**104,5**	**93,2**	**115,3**	**22,1**	**24%**
▸ Matières plastiques et ouvrages divers en plastique	14,4	12,9	16,1	3,2	25%
▸ Ammoniac	3,8	4,0	6,9	2,9	72%
▸ Produits chimiques	10,3	9,7	12,1	2,5	25%
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**126,8**	**110,1**	**123,8**	**13,8**	**12%**
▸ Parties d'avions et d'autres véhicules aériens	8,2	7,4	9,5	2,1	29%
▸ Moteurs à pistons	8,9	8,4	10,1	1,7	20%
▸ Groupes électrogènes convertisseurs rotatifs électriques	0,5	0,5	1,7	1,2	217%
PRODUITS BRUTS	**22,1**	**19,5**	**28,6**	**9,2**	**47%**
▸ Soufres bruts et non raffinés	6,9	4,9	9,8	5,0	102%
▸ Huile de soja brute ou raffinée	3,7	3,9	5,8	1,9	48%
PRODUITS ALIMENTAIRES	**47,8**	**55,2**	**59,9**	**4,6**	**8%**
▸ Sucre brut ou raffiné	4,0	4,4	5,9	1,5	33%
▸ Blé	9,2	13,5	14,3	0,8	6%
Or Industriel	**0,3**	**0,0**	**0,2**	**0,2**	**-**
IMPORTATIONS GLOBALES	**491,0**	**422,9**	**526,6**	**103,8**	**25%**

** Données provisoires*

- Les achats de **produits finis de consommation** enregistrent la progression la plus importante en terme de valeur (+28,2 MMDH) en liaison avec la reprise des importations de voitures de tourisme (+46,5% ou +5,9 MMDH), et de leurs parties et pièces (24,9% ou +3,9 MMDH), ainsi que la forte hausse des achats de médicaments et autres produits pharmaceutiques (+68,4% ou +5,2 MMDH) attribuable à l'acquisition des vaccins anti-Covid-19.

- Les importations **des demi-produits** ont enregistré une hausse de 24% ou +22,1 MMDH en raison notamment de la hausse des achats des matières plastiques (+25% ou +3,2 MMDH), de l'ammoniac (+72% ou +2,9 MMDH) et des produits chimiques (+25% ou +2,5 MMDH).

- **La facture énergétique** s'est alourdie de 51,6% ou +25,8 MMDH, compte tenu principalement de l'accroissement des cours moyens du pétrole à l'international de 67% par rapport à 2020 et de 12% par rapport à 2019. Cette facture reste cependant inférieure à celle de l'année 2019.

- Les achats en **biens d'équipement** ont atteint 123,8 MMDH, en progression de 12% par rapport à 2020 en raison principalement de la hausse des acquisitions de parties d'avions (+29% ou +2,1 MMDH), des moteurs à pistons (20% ou +1,7 MMDH), et des groupes électrogènes convertisseurs rotatifs électriques (+217% ou +1,2 MMDH). Néanmoins, les importations de biens d'équipement restent en deçà de celles réalisées durant l'année 2019.

- Les importations de **produits alimentaires** se sont appréciées de 8,4% à 59,9 MMDH, sous l'effet de la hausse des achats de sucre brut ou raffiné (+33% ou +1,5 MMDH) et blé (+6% ou +789 MDH).

- Les acquisitions de **produits bruts** enregistrent une augmentation de 47,2% ou +9,2 MMDH en liaison avec la progression affichée par les achats de soufre brut (+102% ou +5 MMDH) et de l'huile de soja (+48% ou +1,9 MMDH).

À l'export

Le secteur automobile reste le 1er secteur exportateur du Royaume, contribuant à hauteur de 25,6% au total des exportations, suivi des phosphates et dérivés avec une part de 24,4%, de l'agriculture et agro-alimentaire avec une part de 20,9% et du textile et cuir avec une contribution de 11,1%.

Structure des exportations par secteur d'activité : Années 2019-2021

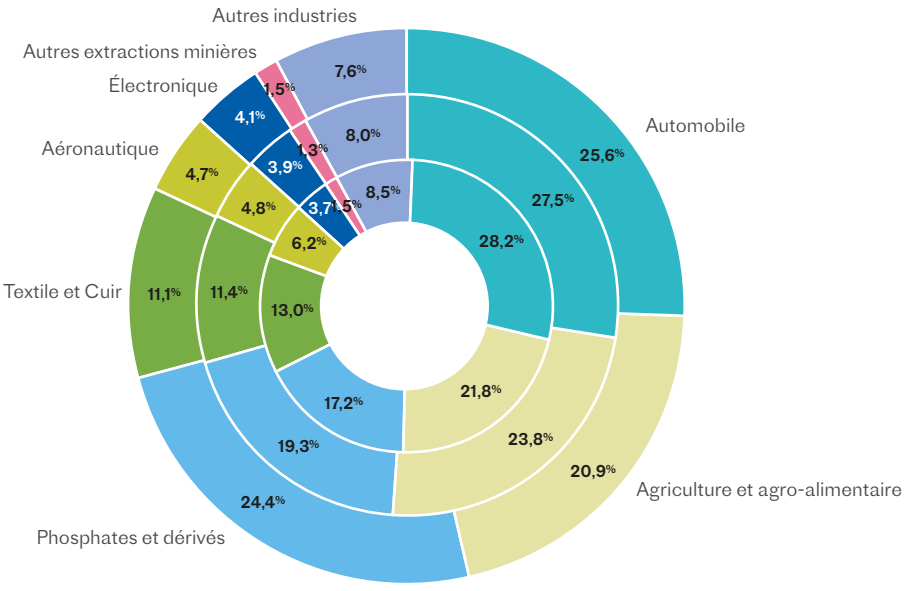

*Anneau interne : **2019** | Anneau central : **2020** | Anneau externe : **2021***

Exportations par secteur d'activité[1] 2019 – 2021 (En MMDH)

Secteur	2019	2020	2021*	Ecart 21/20	Var 21/20 en %
Automobile	**80,2**	**72,3**	**83,8**	**11,5**	**15,9**
▸ Construction	33,9	29,2	39,5	10,3	35,2
▸ Câblage	31,9	25,7	25,2	-0,5	-1,9
▸ Intérieur véhicules et sièges	7,8	7,4	7,2	-0,2	-3,1
Agriculture et agro-alimentaire	**62,1**	**62,6**	**68,4**	**5,8**	**9,2**
▸ Industrie alimentaire	32,4	32,8	36,4	3,6	11,0
▸ Agriculture, sylviculture, chasse	27,3	28,1	30,0	2,0	7,0
PHOSPHATES ET DÉRIVÉS	**48,9**	**50,9**	**79,9**	**29,0**	**57,1**
Textile et cuir	**36,9**	**29,9**	**36,4**	**6,5**	**21,6**
▸ Vêtements confectionnés	23,3	18,1	22,6	4,5	24,8
▸ Articles de bonneterie	7,5	5,8	7,5	1,7	29,5
▸ Chaussures	2,9	2,4	2,7	0,3	11,2
Aéronautique	**17,5**	**12,7**	**15,4**	**2,8**	**21,9**
▸ Assemblage	10,3	7,9	10,4	2,5	31,6
▸ EWIS (Electrical Wiring InterConnect System)	7,2	4,7	5,0	0,3	5,7
Electronique et Electricité	**10,4**	**10,3**	**13,3**	**2,9**	**28,5**
▸ Composants électroniques	4,3	2,8	3,9	1,1	38,2
▸ Fils, câbles et autres conducteurs pour l'électricité	2,4	4,0	5,3	1,3	33,4
▸ Appareils pour coupure ou connexion des circuits électriques	1,4	1,6	1,7	0,1	5,9
Autres extractions minières	**4,2**	**3,4**	**5,0**	**1,6**	**45,2**
▸ Minerai de cuivre	0,9	1,1	1,7	0,6	50,7
▸ Sulfate de Baryum	0,9	0,4	0,9	0,5	140,9
Autres industries	**24,3**	**21,0**	**24,8**	**3,8**	**18,0**
▸ Métallurgie et Travail des Métaux	6,5	6,1	8,7	2,6	43,1
▸ Industrie pharmaceutique	1,3	1,2	1,4	0,2	18,6
▸ Industrie du plastique et du caoutchouc	1,7	2,0	2,1	0,0	0,5
TOTAL GÉNÉRAL	**284,5**	**263,1**	**326,9**	**63,8**	**24,3**

** Données provisoires*

- Les exportations du secteur automobile affichent une hausse de 16% atteignant 83,8 MMDH contre 72,3 MMDH en 2020. A fin décembre 2019, le chiffre d'affaires à l'export se situait à 80,2 MMDH. L'évolution de ces exportations découle, essentiellement, de la hausse des expéditions du segment de la construction de 35,2%, freinées par la légère baisse de 2% du segment de câblage.
- Le nombre de voitures de tourisme exportées a enregistré une progression de 16% par rapport à 2020, mais reste toutefois en baisse de 6% par rapport au niveau de l'année 2019.
- Les ventes de voitures du Groupe Renault sont en hausse de 4% et ceux de Peugeot Citroën Automobile Maroc de 66%.

Exportations du secteur automobile par nombre d'unités

	2019	2020	2021*	Var.
Nombre d'unités	**365 907**	**298 001**	**345 244**	**16%**
Total Groupe Renault :	**356 372**	**242 138**	**252 362**	**4%**
▸ Renault Tanger Exploitation	287 199	191 361	204 630	7%
▸ SOMACA	69 173	50 777	47732	-6%
Peugeot Citroën Automobile Maroc (PCAM)	**9 535**	**55 863**	**92 882**	**66%**

** Données provisoires*

- Les ventes de phosphates et dérivés ont enregistré une hausse de 57,1%, s'établissant à 79,9 MMDH. Cette évolution est attribuable, principalement, à l'augmentation des ventes des engrais naturels et chimiques (+19 MMDH) due à l'effet de la hausse des prix de 71,4%. Les quantités exportées de ce produit, quant à elles, sont en baisse de 7,1%.

(1) Depuis le 1er janvier 2019, les données des exportations sont établies selon la nouvelle approche de structuration des secteurs en écosystème conformément au plan d'accélération industrielle. Les calculs sont ainsi réalisés sur la base de listes d'opérateurs fournies et mises à jour par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique. Les données 2019 ont été en conséquence révisées selon cette approche.

- Les exportations du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont augmenté de 9,2% passant à 68,4 MMDH contre 62,6 MMDH un an auparavant. Cette évolution est imputable à la hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire de 11% et de celles de l'agriculture, sylviculture et chasse de 7%. La part de ce secteur dans le total des exportations concède 2,9 points pour s'établir à 20,9% à fin décembre 2021 contre 23,8% à fin décembre 2020.

- Les exportations du secteur textile et cuir en 2021 se sont élevées à 36,4 MMDH, en progression de 21,6%. Cette évolution est le résultat de la hausse des ventes des vêtements confectionnés (+24,8%), des articles de bonneterie (+29,5%) et des chaussures (+11,2%).

- Les exportations du secteur de l'électronique et électricité se sont accrues de 28,5% à 13,3 MMDH ou +2,9 MMDH, en liaison avec la hausse des ventes des fils et câbles de 33,4% et des composants électroniques de 38,2%. La valeur de ces exportations reste supérieure à celle enregistrée en 2019 (10,4 MMDH).

- Les leur part, les ventes du secteur de l'aéronautique ont atteint 15,4 MMDH, en hausse de 21,9% ou +2,8 MMDH, à cause de la hausse des exportations relatives à l'assemblage (+31,6%) et à l'EWIS (+5,7%).

- Quant aux exportations des extractions minières, elles se sont situées à 5 MMDH, en hausse de 45,2% ou +1,6 MMDH, notamment en raison de la hausse des exportations de cuivre de 50,7% ou +563 MDH et du sulfate de baryum (+520 MDH).

ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR FAMILLE DE RÉGIMES DOUANIERS

Les importations simples affichent une progression de 24% et représentent, en 2021, 69% du total des importations, soit une part équivalente à celle de 2020 et un gain de 3 points par rapport à 2019.

Les importations en Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) enregistrent un accroissement de 27% par rapport à 2020 et de 9% par rapport à 2019, contribuant à hauteur de 26% au total des importations en 2021. Cette évolution est principalement liée à l'augmentation des importations en ATPA des intrants du secteur des phosphates et dérivés à savoir le soufre brut (+101% ou +4,9 MMDH), et l'ammoniac (+72% ou +2,9 MMDH) ainsi que celles du secteur automobile en l'occurrence les parties et pièces pour voitures (+27% ou +3,2 MMDH) et les moteurs à pistons (+22% ou +1,3 MMDH).

Importations par famille de régimes douaniers

(en MDH)	2019*	2020*	2021**	Var. 21/20	Part 2019	Part 2020	Part 2021
Import simple	**324 750**	**290 827**	**360 806**	**24%**	**66%**	**69%**	**69%**
Import en ATPA	**125 607**	**108 641**	**137 508**	**27%**	**26%**	**26%**	**26%**
▸ Avec paiement	95 096	83 195	106 419	28%	19%	20%	20%
▸ Sans paiement	30 511	25 446	31 089	22%	6%	6%	6%
Import autres régimes	**40 596**	**23 393**	**28 333**	**21%**	**8%**	**6%**	**5%**
TOTAL IMPORT	490 953	422 861	526 647	25%	100%	100%	100%

** Données actualisées*
*** Données provisoires*

En 2021, les exportations en suite d'ATPA ont progressé de 26% par rapport à 2020 et de 19% par rapport à 2019, avec une part de 74% du total des exportations. Cette hausse concerne essentiellement les engrais naturels et chimiques (+58% ou +18,7 MMDH), l'acide phosphorique (+73% ou +8,3 MMDH), les voitures de tourisme (25% ou +6,8 MMDH) et les vêtements confectionnés (+28% ou +4,8 MMDH).

Exportations par famille de régimes douaniers

(en MDH)	2019*	2020*	2021**	Var. 21/20	Part 2019	Part 2020	Part 2021
EXPORT en suite d'ATPA	**205 006**	**192 962**	**243 327**	**26%**	**72%**	**73%**	**74%**
▸ Avec paiement	157 915	154 573	200 030	29%	56%	59%	61%
▸ Sans paiement	47 091	38 389	43 297	13%	17%	15%	13%
EXPORT SIMPLE	**34 125**	**27 819**	**35 456**	**27%**	**12%**	**11%**	**11%**
EXPORT AUTRES REGIMES	**45 365**	**42 308**	**48 118**	**14%**	**16%**	**16%**	**15%**
TOTAL EXPORT	284 496	263 089	326 902	24%	100%	100%	100%

** Données actualisées*
*** Données provisoires*

ZOOM SUR LES ADMISSIONS TEMPORAIRES POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF (ATPA)

En 2021, les demi-produits ont représenté 31% des importations en ATPA, suivis par les produits finis de consommation avec 28% et les biens d'équipement avec 27,6%.

A l'export, les produits finis de consommation ont contribué à hauteur de 36% dans le total des exportations en suite d'ATPA, suivis par les demi-produits avec une part de 35% et les biens d'équipement avec 21%.

Répartition des importations en ATPA par groupement d'utilisation en 2021

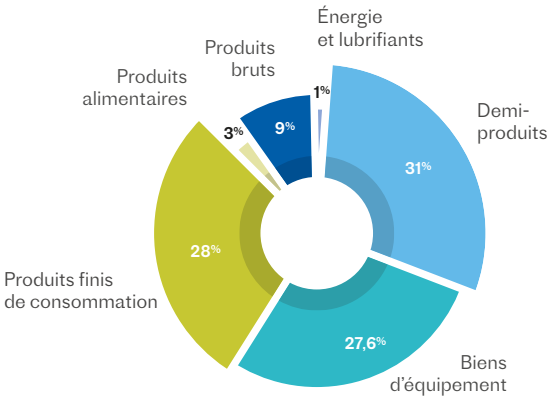

Répartition des exportations en suite d'ATPA par groupement d'utilisation en 2021

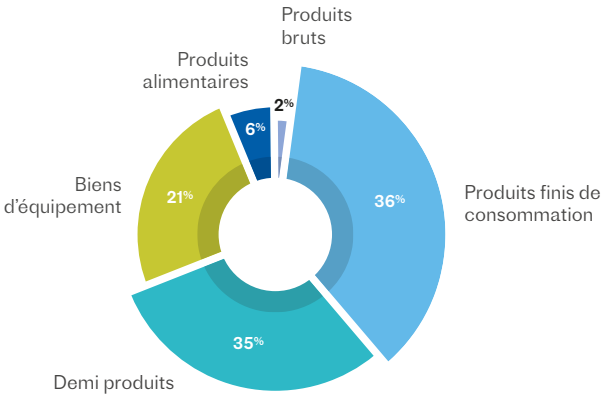

ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR DIRECTION RÉGIONALE

En 2021, la Direction des Douanes du Port de Casablanca demeure la première porte d'entrée des marchandises au Maroc et la Direction des Douanes du Port de Tanger Med le premier point de sortie des biens.

La répartition des importations par direction régionale fait ressortir une prédominance de la Direction des Douanes du Port de Casablanca, La Direction Régionale de Casablanca-Settat et la Direction des Douanes du Port de Tanger. Ces trois directions s'accaparent 79% du total des importations.

La hausse des importations concerne la totalité des directions régionales et en premier lieu la Direction des Douanes du Port de Casablanca (+15% ou +25 MMDH), la Direction des Douanes du Port de Tanger Med (+24% ou +24 MMDH), la Direction Régionale de Casablanca-Settat (+27% ou +22 MMDH) et la Direction Interrégionale du Centre-Sud (+54% ou +21 MMDH).

Importations par direction régionale : Année 2019-2021

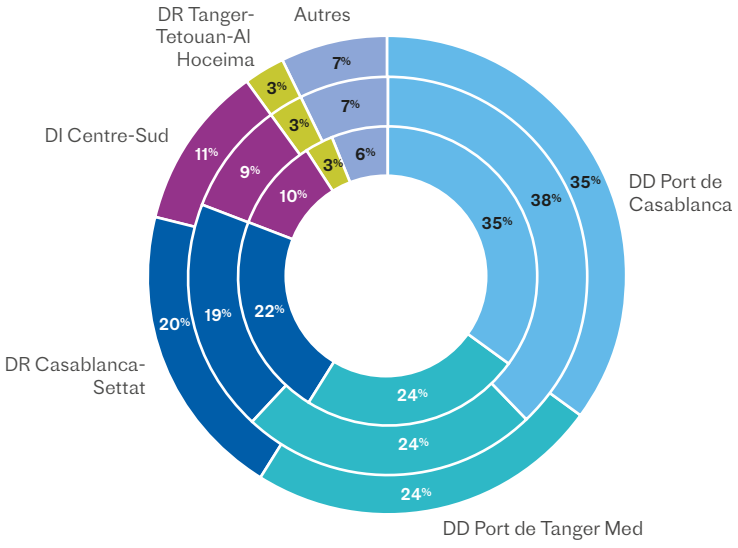

*Anneau interne : **2019** | Anneau central : **2020** | Anneau externe : **2021***

Quatre Directions Régionales ont contribué à hauteur de 76% des exportations à savoir la Direction des Douanes du Port de Tanger Med avec une part de 33% des envois, la Direction Interrégionale du Centre-Sud qui occupe la 2ème position avec 24%, suivie par la Direction des Douanes du Port de Casablanca avec 10% et la Direction Régionale de Casablanca-Settat avec 9%.

Les Directions Régionales ayant affiché les plus importantes progressions au niveau des exportations sont :

- La Direction Interrégionale du Centre-Sud (+54% ou +27 MMDH) due aux exportations des phosphates et dérivés via le bureau de Jorf-Lasfar et Safi;
- La Direction des Douanes du Port de Tanger Med (+15% ou +13,2 MMDH) ;
- La Direction des Douanes du Port de Casablanca (+22% ou +6 MMDH) ;
- La Direction Régionale de Casablanca-Settat (+10% ou +2,7 MMDH) notamment aux bureaux de Casa-MEAD et Mohammedia.

Exportations par direction régionale : Année 2019-2021

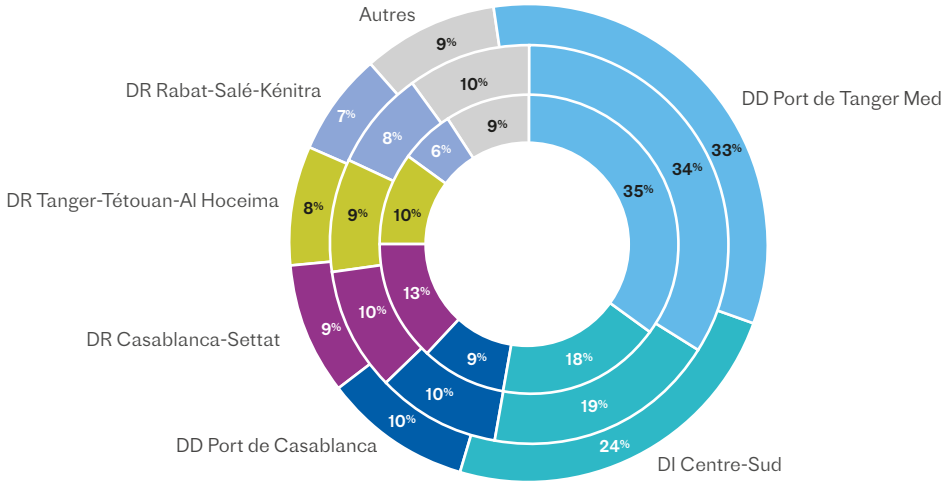

*Anneau interne : **2019** | Anneau central : **2020** | Anneau externe : **2021***

LE NOMBRE DE DÉCLARATIONS (DUM) ENREGISTRÉES

Le nombre total des déclarations souscrites sur le système de dédouanement électronique BADR a enregistré une forte augmentation de 47% notamment à l'export dont le nombre a presque doublé (+92% ou +260 mille DUMs).

37% des déclarations ont concerné le régime d'import simple, 19,2% le régime d'export simple et 17,6% le régime de l'export en suite de RED.

Evolution du nombre de déclarations par famille de régimes douaniers

	2017	2018	2019	2020**	2021*	Var.
NOMBRE DE DUM À L'IMPORT, DONT	**692 678**	**736 854**	**776 070**	**683 993**	**885 218**	**29%**
▸ Importation simple	475 777	500 230	525 057	468 882	546 118	16%
▸ Importations sous RED	136 305	145 876	146 350	119 286	164 867	38%
▸ Transit à l'import	74 657	82 983	95 707	87 609	157 660	80%
▸ Réimportations RED	5 531	7 354	8 577	7 905	16 166	105%
▸ Transit intérieur	408	411	379	311	407	31%
NOMBRE DE DUM À L'EXPORT, DONT	**273 563**	**291 312**	**308 302**	**282 005**	**542 014**	**92%**
▸ Exportations simples	127 856	141 034	153 307	145 335	282 965	95%
▸ Exportations en suite de RED	145 707	150 278	154 995	136 670	259 049	90%
NOMBRE DE DUM DES RÉGIMES INTERNES, DONT	**40 379**	**41 390**	**43 396**	**40 216**	**47 587**	**18%**
▸ Cession	31 598	32 550	34 381	32 087	37 495	17%
▸ Mises à la consommation en suite de RED	3 856	3 904	4 109	4 132	4 516	9%
▸ Transbordement	1 553	1 607	1 616	1 642	2 076	26%
▸ Impôts Indirects (TIC)	1 346	1 263	1 269	1 096	1 557	42%
▸ Autres	2 026	2 066	2 021	1 259	1 943	54%
NOMBRE TOTAL DE DUM	**1 006 620**	**1 069 556**	**1 127 768**	**1 006 214**	**1 474 819**	**47%**

*** Données actualisées*

** Données provisoires*

Évolution du nombre de DUM à l'import et à l'export (de 2017 à 2021)

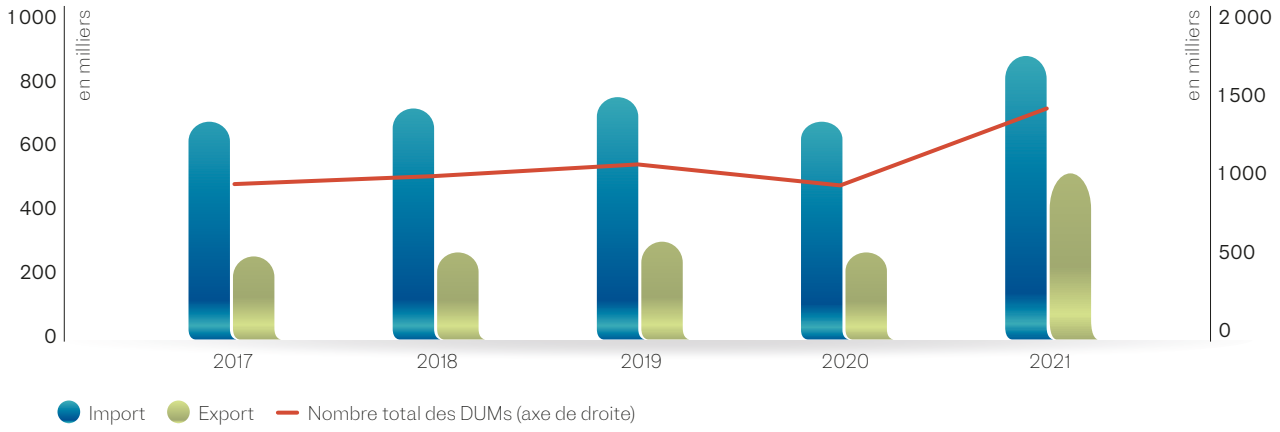

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉCLARATIONS PAR DIRECTION RÉGIONALE

En 2021, la Direction des Douanes du Port de Tanger-Méditerranée a enregistré la plus grande part des DUM souscrites en affichant 31% contre 24% en 2020, suivie par la Direction Régionale de Casablanca-Settat avec une part de 28% contre 34% en 2020.

Répartition du nombre de DUM par direction régionale en 2021

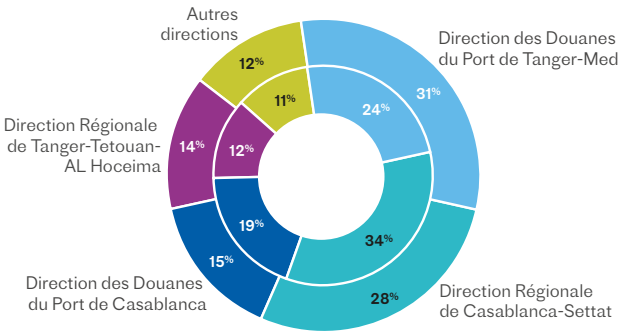

*Anneau interne : **2020** | Anneau externe : **2021***

LES MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT (MEAD)

La création des MEAD a pour objectif de décongestionner les enceintes douanières (port et aéroport) et d'assurer ainsi une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises afin de minimiser les coûts logistiques des entreprises et réduire le délai de dédouanement.

Evolution du nombre de MEAD sur les cinq dernières années

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de MEAD	**75**	**78**	**80**	**78**	**84**

En 2021, le nombre des déclarations en douane enregistrées au niveau des MEAD a évolué de 16,2% et a contribué à hauteur de 23% au total des déclarations de l'année.

Le flux des marchandises dans les MEAD s'est accéléré entre 2016 et 2019 avec une progression de 8,2%. Cette tendance a été atténuée en 2020 en enregistrant une baisse de 21,2% due principalement aux effets de la pandémie.

Évolution du nombre de déclarations dans les MEAD (de 2017 à 2021)

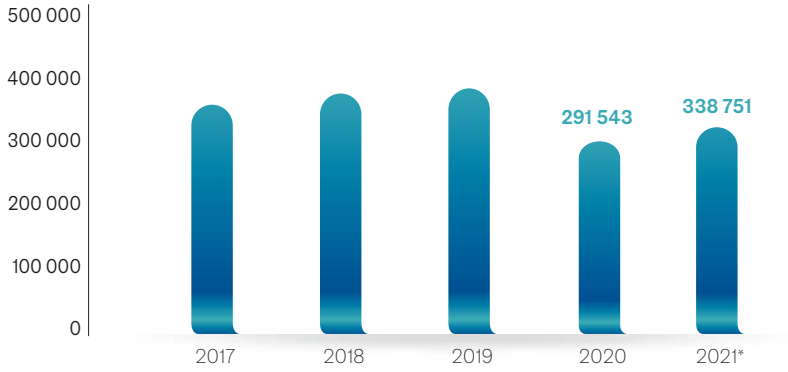

* *Données provisoires*

Le bureau de Casablanca-MEAD vient en tête avec une contribution de 52%, suivi de Nouaceur-Fret et de Tanger-ville avec des parts respectives de 23% et 21%.

Répartition des déclarations en 2021 dans les MEAD par bureau

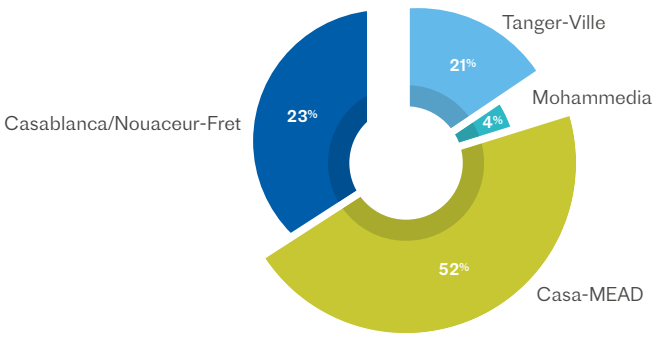

LE CONTENTIEUX

ÉVOLUTION DES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE 2017 À 2021

Comparées à 2020, les affaires constatées par l'ADII en 2021 ont enregistré une augmentation de 6%. Une hausse plus forte a été observée pour les pénalités (+16%) et le produit net de vente réalisé (+64%).

Évolution des affaires contentieuses (de 2017 à 2021)

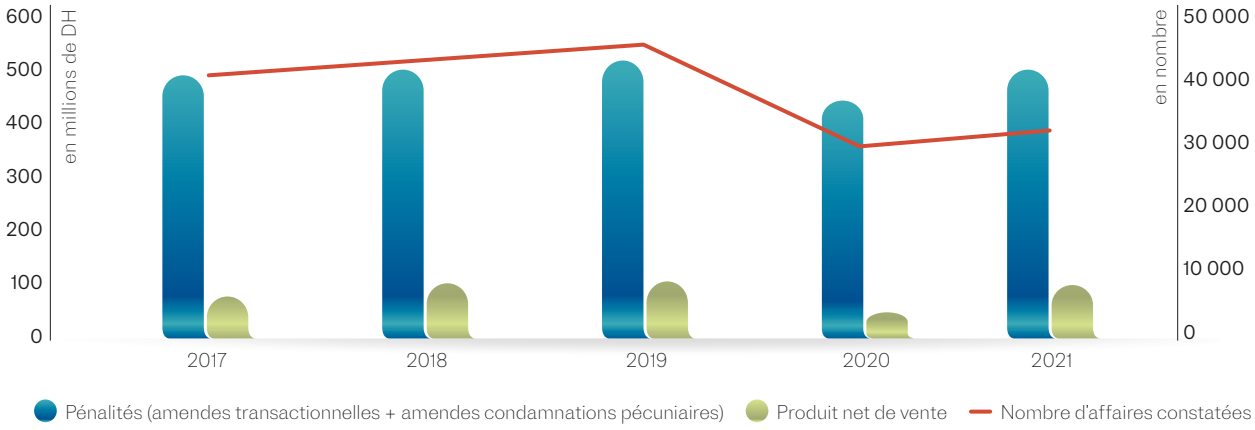

	2017	2018	2019	2020	2021	Var.
Nombre d'affaires constatées	41.430	42.656	45.263	29.461	31.163	6%
Affaires véhicules	6.685	7.671	10.342	3.300	2.276	-31%
	(en MDH)					
Pénalités (amendes transactionnelles + amendes condamnations pécuniaires)	480,20	489,30	503,50	454,90	529,50	16%
Produit net de vente	75,50	106,40	138,10	49,20	80,80	64%

NB : Les affaires de stupéfiants comptabilisées sont celles constatées par la Douane

AFFAIRES CONTENTIEUSES PAR DIRECTION RÉGIONALE

Les affaires contentieuses enregistrées à la Direction des Douanes du Port de Casablanca et à la Direction Régionale de Casablanca-Settat représentent 47% du total des affaires constatées durant l'année 2021.

Répartition des affaires constatées par direction régionale en 2021

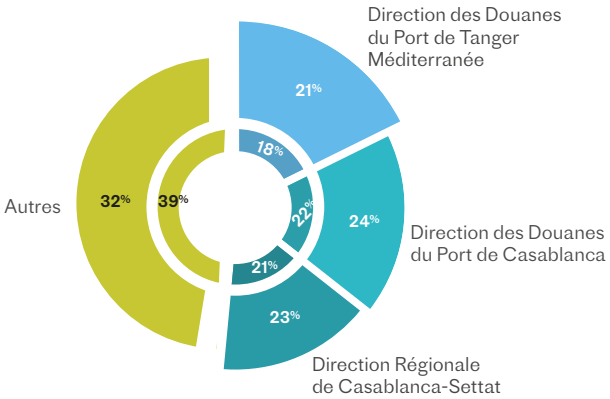

*Anneau interne : **2020** | Anneau externe : **2021***

GESTION DES REQUÊTES

PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Contrairement à 2020, qui a été marquée par une hausse générale des requêtes électroniques, l'année 2021 a connu une importante baisse (-56% pour les demandes d'information, -68% pour les réclamations et -9% pour les appels téléphoniques), qui reflète le retour à la situation « normale » qui prévalait avant la pandémie de la Covid-19.

Les demandes d'information se sont établies à 4314, les réclamations ont été de l'ordre de 2395 et les appels téléphoniques, reçus via le Numéro économique et la Hotline MRE, ont enregistré un volume de 12241.

Le délai de traitement est resté stable, enregistrant une moyenne annuelle de 1,7 jour pour l'ensemble des requêtes, alors que le taux de réponse aux appels téléphoniques s'est situé à hauteur de 90%.

12 241

appels téléphoniques reçus sur le Numéro économique et la Hotline MRE

4 314

demandes d'information électroniques reçues

2 395

réclamations électroniques reçues

1,7 JOURS

1,7 j

de délai moyen de traitement des requêtes

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES REQUÊTES

Sur le podium des structures douanières ayant reçu le plus de requêtes, la Direction des Douanes du Port de Casablanca (2255), la Direction Régionale de Casablanca-Settat (1733) et l'Administration Centrale (1150) représentent à elles seules 77% des requêtes reçues par l'ADII en 2021.

La moyenne mensuelle des requêtes reçues en 2021 s'est située à près de 560 demandes d'information et réclamations, contre une moyenne de 1433 en 2020

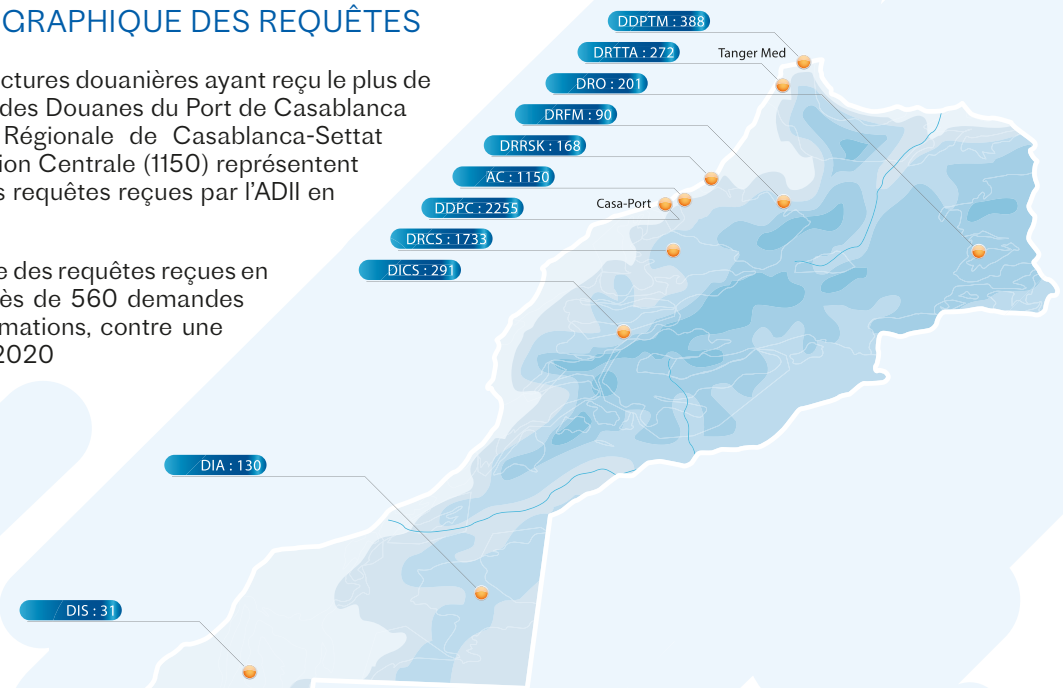

REPARTITION MENSUELLE DES REQUETES

Le pic de réception des requêtes en 2021 a été observé durant le mois de mars, se situant à 840. Une hausse ponctuelle, due essentiellement à des demandes relatives au lancement, durant cette période, du concours de recrutement des gardiens des douanes de 3ème grade (166 requêtes).

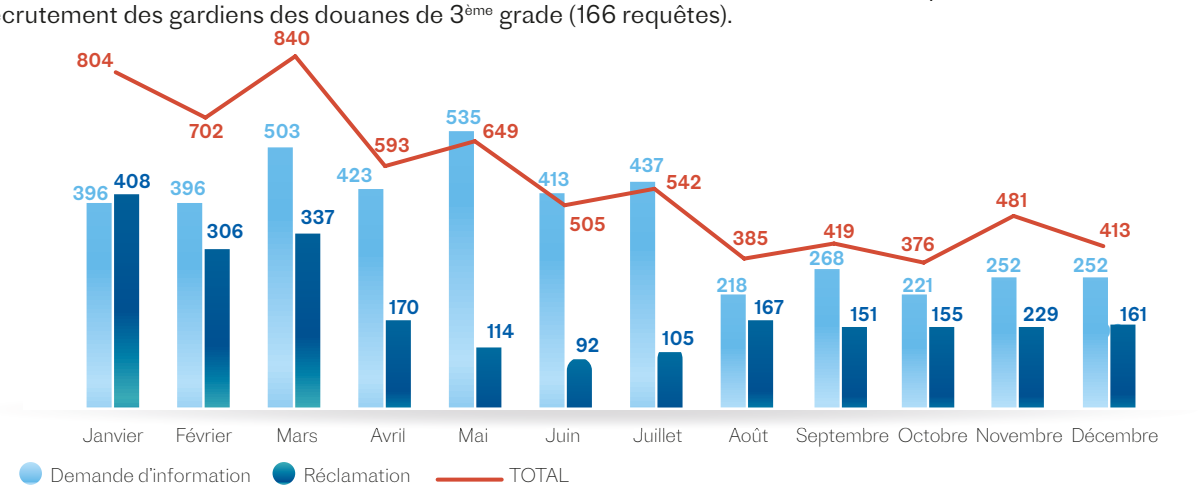

Répartition des requêtes par profil

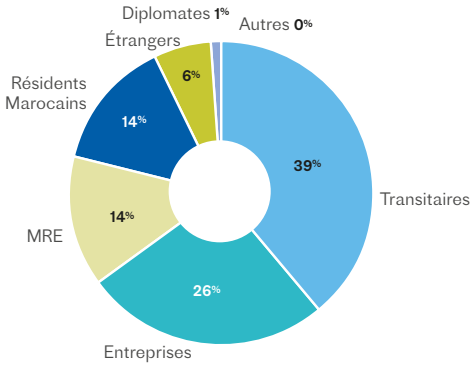

Répartition des requêtes par canal de réception

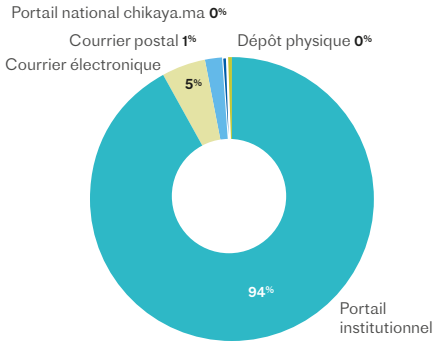

Près de 2 requêtes sur 3 ont été formulées en 2021 par la catégorie des professionnels, à raison de 39% pour les « transitaires » et 26% pour les « entreprises », devançant de loin les « Marocains Résidant à l'Etranger » (14%) et les « résidents marocains » (14%).

La majorité des requêtes (94%) a été formulée directement via la plateforme dédiée sur le portail Internet de la Douane (www.douane.gov.ma/requetes), suivie des e-mail (5%).

RÉPARTITION DES REQUÊTES PAR THÈME

L'analyse par thèmes récurrents, démontre que près d'une requête sur deux (46%) concerne le « dédouanement des marchandises », avec 3132 occurrences, suivies des « colis postaux et envois express » et de « l'admission temporaire des véhicules » (7 % pour chacun des thèmes).

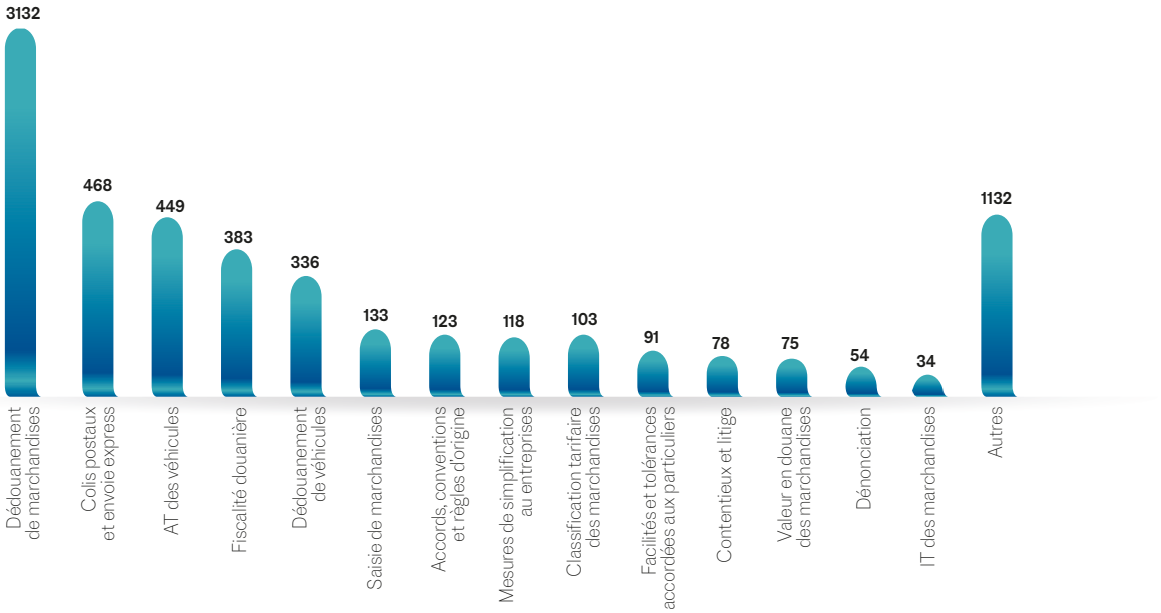

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

DU 5 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2021

Après une année 2020 marquée par la suspension de la campagne d'accueil des MRE en raison de la pandémie de Covid-19, l'opération « Marhaba » a repris en 2021 et a permis le passage de 1,6 million de Marocains du Monde à l'entrée contre 1,4 millions à la sortie.

FLUX DES MRE SUR LES SIX DERNIÈRES ANNÉES

Le nombre d'entrées de Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) a connu une baisse de 46% par rapport à celui enregistré en 2019.

Mouvement des MRE entre 2015 et 2019

	2015	2016	2017	2018	2019	2021	Var 21/19
Entrées	2 526 770	2 637 321	2 784 961	2 857 348	2 960 124	1 600 757	-46%
Sorties	2 270 686	2 285 319	2 471 131	2 658 795	2 873 966	1 416 577	-51%
TOTAL	4 797 456	4 922 640	5 256 092	5 516 143	5 834 090	3 017 334	-48%

LES POINTS DE PASSAGE

Lors de la campagne 2021, 92% des MRE ont opté pour la voie aérienne pour rejoindre le territoire national et 8% ont choisi la voie maritime. Toutefois, les entrées par voie terrestre ont enregistré un recul (-18 points) par rapport à la campagne 2019 en raison de la fermeture des postes frontaliers de Bab Sebta et Bab Mélilla.

Entrées et sorties des MRE par type de voies empruntées entre 2019 et 2021

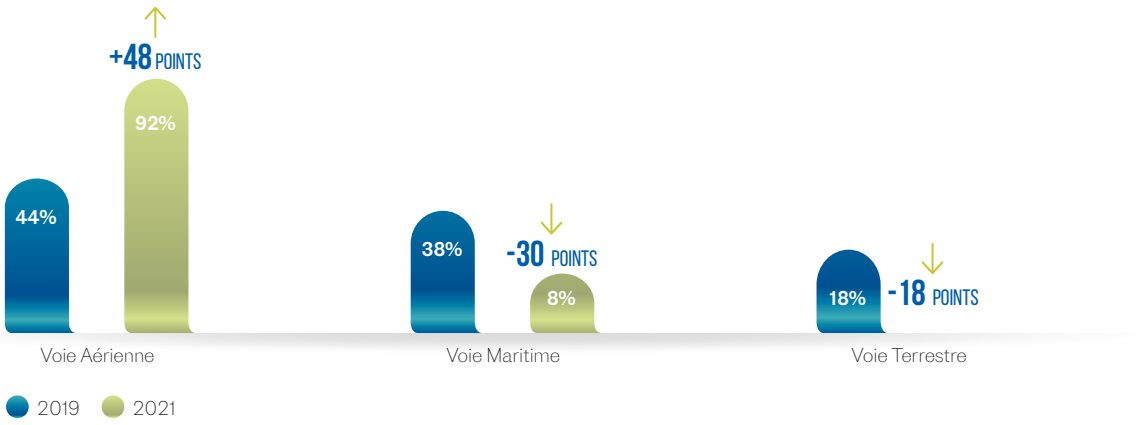

Les entrées par Tanger Med représentent 14% du total des entrées en 2021.
L'aéroport de Nouasser est le principal aéroport d'entrée des MRE avec une part de 28%.
L'examen des entrées par bureau entre 2019 et 2021, laisse apparaître ce qui suit :

+88% Hausse des entrées à l'aéroport de Tétouan.
-88% Baisse des entrées au port de Tanger Med.
-80% Baisse des entrées au port de Nador.

Mouvement des MRE à l'entrée au cours de la campagne 2019/2021

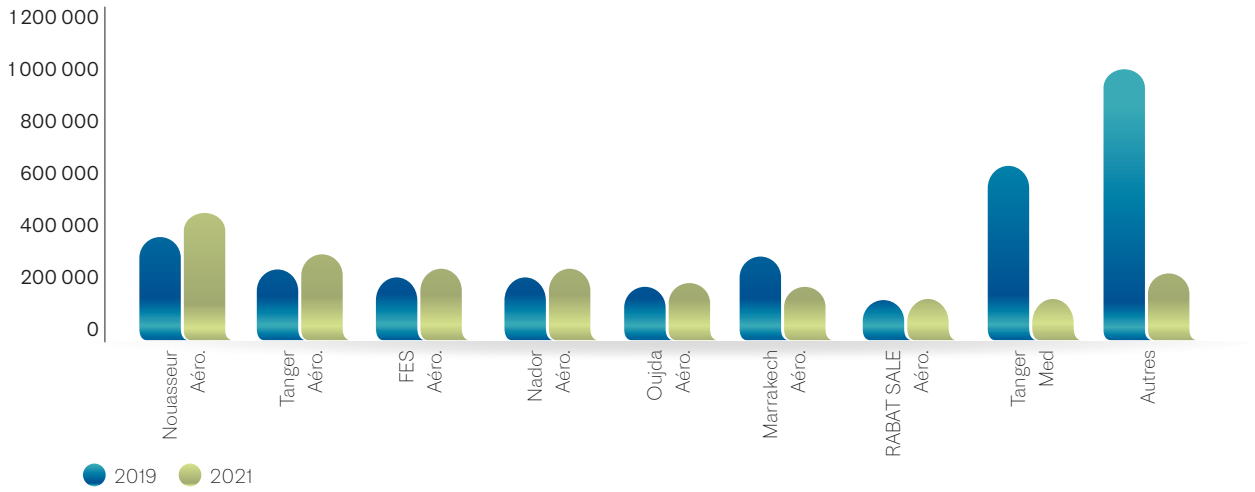

Mouvement des MRE à la sortie au cours de la campagne 2019/2021

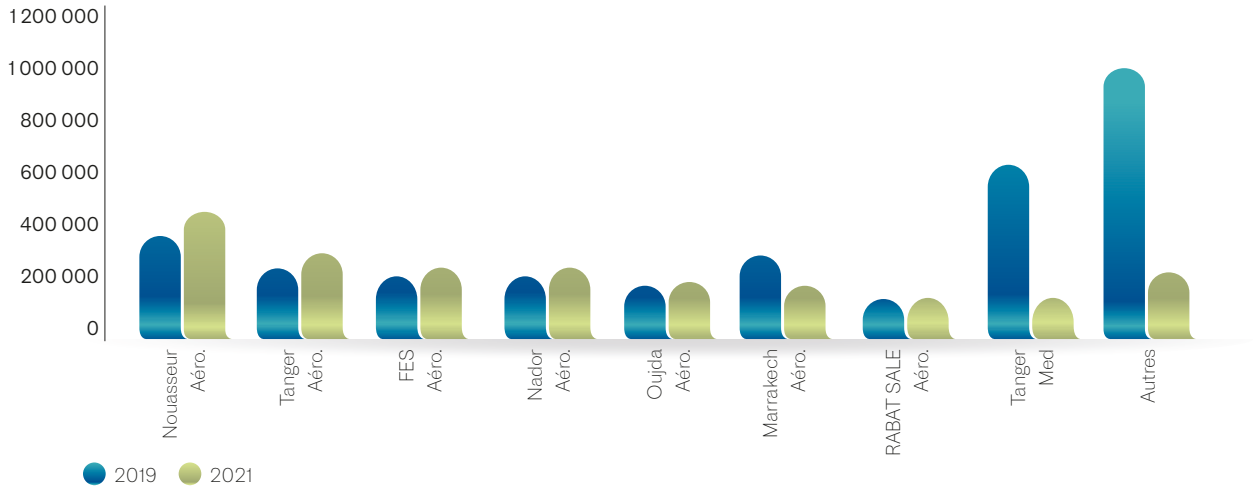

TYPES DE VÉHICULES EMPRUNTÉS PAR LES MRE

La voiture de tourisme est le véhicule qui a été le plus emprunté par les MRE lors de la campagne 2021 avec une part dépassant 80% à l'entrée et à la sortie.

Entrée

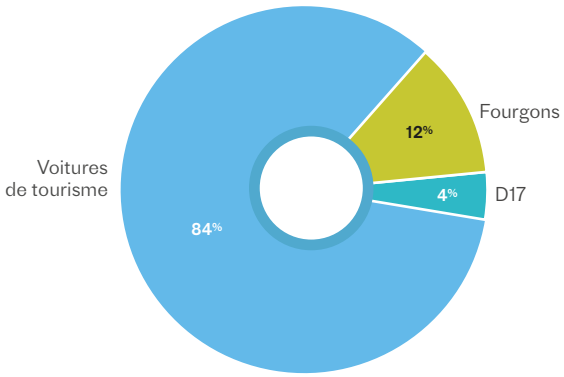

Sortie

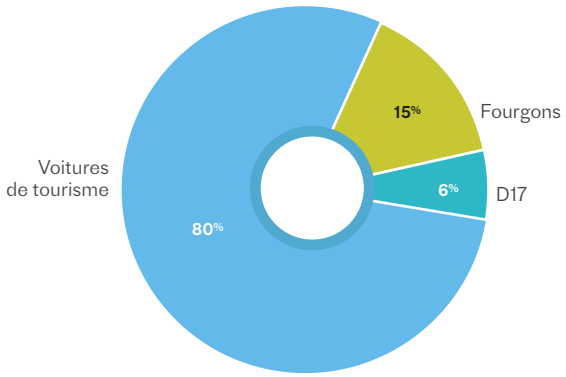

RÉPARTITION DES VÉHICULES EMPRUNTÉS PAR LES MRE PAR POINT D'ENTRÉE EN 2021

Voitures de tourisme

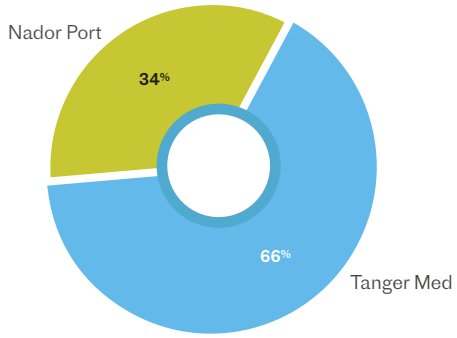

Fourgons à caractère non commercial

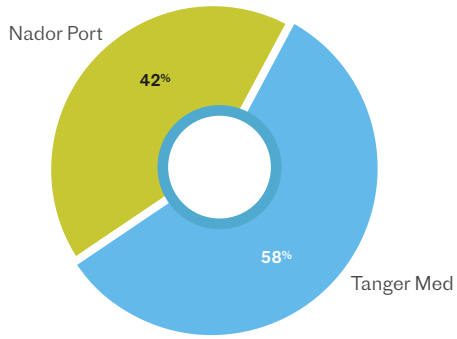

Fourgons à caractère commercial

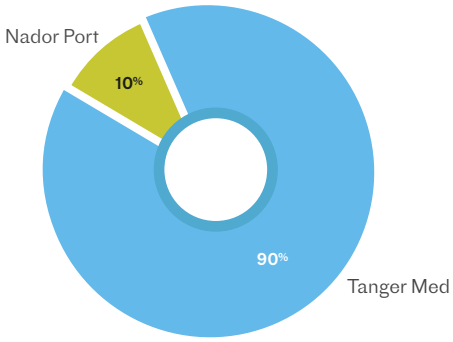

Autocars

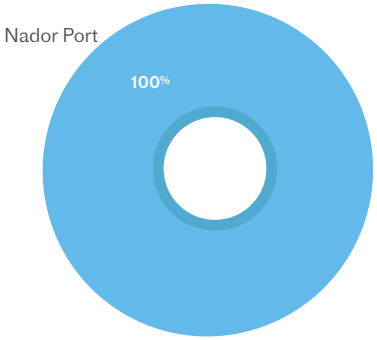

LES DÉCLARATIONS ÉTABLIES PAR LES MRE

Les déclarations établies par les MRE lors de la campagne 2021 sont à 62% des T6 Bis. En termes de droits et taxes, les déclarations ont généré plus de 44 MDH, soit une baisse de 39% par rapport à la même période de la campagne MRE 2019.

Le nombre de déclarations effectuées par les MRE a connu une régression de 48% par rapport à la campagne précédente, soit 8 195 contre 15 779 en 2019.

Répartition des déclarations établies par les MRE

TYPE DE DÉCLARATIONS	NOMBRE			DROITS ET TAXES (EN MILLIER DH)		
	2019	2021	Var en %	2019	2021	Var en %
DUM	3 332	3 082	-8%	43 097	25 936	-40%
DO	471	0	-100%	2 324	0	-100%
T6 Bis	11 976	5 115	-57%	28 369	18 989	-33%
TOTAL	15 779	8 195	-48%	73 790	44 924	-39%
D17	3 250	2 386	-27%	21 537	23 520	9%

DUM : La Déclaration Unique de Marchandises, ou Déclaration en détail, est un formulaire par lequel le déclarant communique les informations requises pour procéder au dédouanement des marchandises au titre d'un régime douanier donné.
DO : La Déclaration Occasionnelle est une déclaration d'importation de marchandises établie par un voyageur.
T6 Bis : Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises sans caractère commercial importées par les voyageurs.
D17 : Déclaration d'admission temporaire pour véhicule à usage commercial utilisé en trafic routier international.

LA MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR TYPE DE VOITURE

En 2021, le nombre de voitures de tourisme mises à la consommation a progressé de 43% par rapport à 2020, soit 41 466 voitures en plus. 94% de ces voitures sont neuves et affichent une valeur globale en hausse de 44% générant ainsi des droits et taxes en progression de 68%.

Avec une part de 6%, les voitures de tourisme d'occasion ont marqué aussi une augmentation de 33% par rapport à 2020, enregistrant une hausse des droits et taxes de 33%.

Mise à la consommation des voitures de tourisme

	2020	2021*	Écart	Var en %
VOITURES NEUVES IMPORTÉES À L'ÉTAT MONTÉ (C.B.U)				
▸ Nombre d'unités	89 914	129 423	39 509	44%
▸ Valeur en MDH	13 730	21 455	7 724	56%
▸ Montant des droits et taxes perçus* (MDH)	3 175	5 319	2 144	68%
VOITURES D'OCCASION				
Nombre total d'unités dédouanées, dont	**5 900**	**7 857**	**1 957**	**33%**
▸ Age < 1 an	87	109	22	25%
▸ 1 an ≤ Age < 3 ans	562	534	-28	-5%
▸ Age ≥ 3 ans	5 251	7 214	1 963	37%
Montant des droits et taxes perçus (MDH)**	**214,9**	**286,6**	**72**	**33%**
dont retraités MRE (abattement de 90% à partir de 2016)				
▸ Nombre d'unités	4 808	6 773	1 965	41%
▸ Montant des droits et taxes (MDH)	125	187	62	49%
ENSEMBLE DES VOITURES DE TOURISME				
▸ Nombre d'unités	95 814	137 280	41 466	43%
▸ Montant des droits et taxes perçus en MDH	3 390	5 605	2 215	65%

* *Données provisoires*
** *Droits et taxes estimés*

MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR DIRECTION RÉGIONALE

La Direction des Douanes du Port de Casablanca s'accapare 54% du nombre total de voitures de tourisme dédouanées en 2021, suivie de la Direction des Douanes du Port de Tanger Med avec une part de 36%.

Répartition du nombre de voitures de tourisme dédouanées par direction régionale (2020-2021)

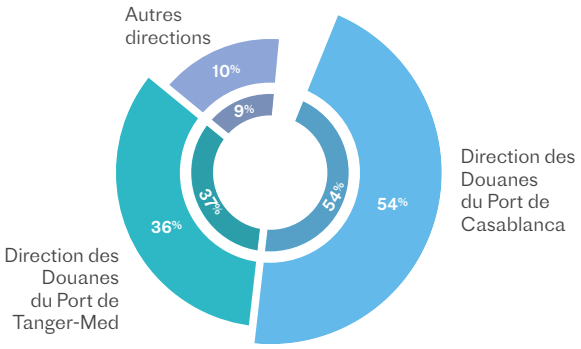

*Anneau interne : **2020** | Anneau externe : **2021***

DOUANE CONNECTÉE

SUIVEZ-NOUS SUR

/ma.gov.douane

/DouaneMaroc

/DouaneDuMaroc

/Douane_Maroc

www.douane.gov.ma